



*Mairie de Lewarde*

*106 rue Jean-Jaurès  
59287 LEWARDE*

*Etude du cadre de vie  
de la commune de Lewarde*



*DIAGNOSTIC*



**Tél. (33) 27.26.53.61**

**Fax (33) 27.26.52.04**

**22, rue d'Eth**

**BP 13**

**F-59990 SIEBOURG**

SIRET 348 163 965 00018

*Juin 1992*



## *PRÉAMBULE*

Le rapport d'étude du Cadre de Vie de la commune de Lewarde présente le diagnostic historique et naturaliste de l'entité étudiée.

Il tente de repérer les éléments de l'histoire, de la culture ou des conditions naturelles locales (géologie, végétation) qui servent de base à la seconde phase de l'étude, à savoir le schéma directeur et les propositions d'aménagement.

En effet, ces quelques éléments peuvent servir de points de repère et garder au village ses spécificités.

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### APPROCHE HISTORIQUE

*A - Le patrimoine architectural*

*B - Les faits*

*C - Les hommes et l'identité culturelle*

*D - L'Ostrevent, pays de Lewarde*

### POTENTIALITES NATURELLES A METTRE EN VALEUR

A - La géologie : sable et grès

B - La végétation : châtaignier et plantes à bulbe

### LES NUISANCES A REDUIRE

*A - Le projet de rocade sud*

*B - La décharge*

*C - La route nationale*

### LES ASPECTS JURIDIQUES : LE P.O.S.

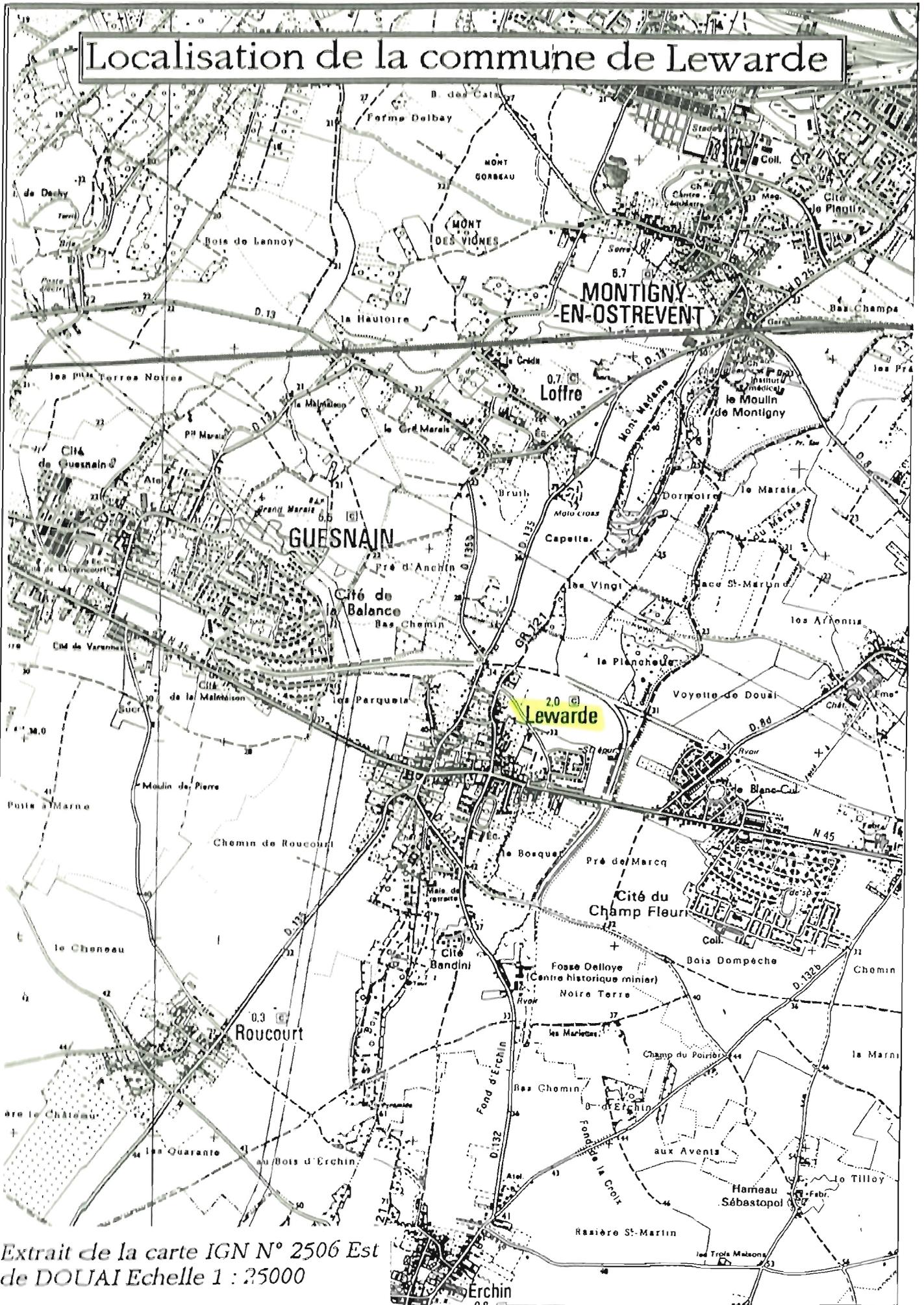
## CONCLUSION

## *INTRODUCTION*

Avec son patrimoine historique, architectural et son identité culturelle, Lewarde constitue une véritable entité du Douaisis. Seule butte entre Douai et Aniche sur la nationale, localisée entre la Plaine de la Scarpe et la plaine de la Sensée, prolongement des collines de l'Artois, Lewarde fait partie du Pays d'Ostrevent et des Monts Saint Rémy.

L'origine de son nom serait due à sa situation élevée, en effet "Lewarde" signifie "la garde" en wallon et "warder" en picard signifie "surveiller". Bernard Coussée dans son livre "Légendes, croyances et traditions du Douaisis" propose, quant à lui, une autre version : "Et si Lewarde signifiait Leu-Warde autrement dit Loup-garou".

# Localisation de la commune de Lewarde

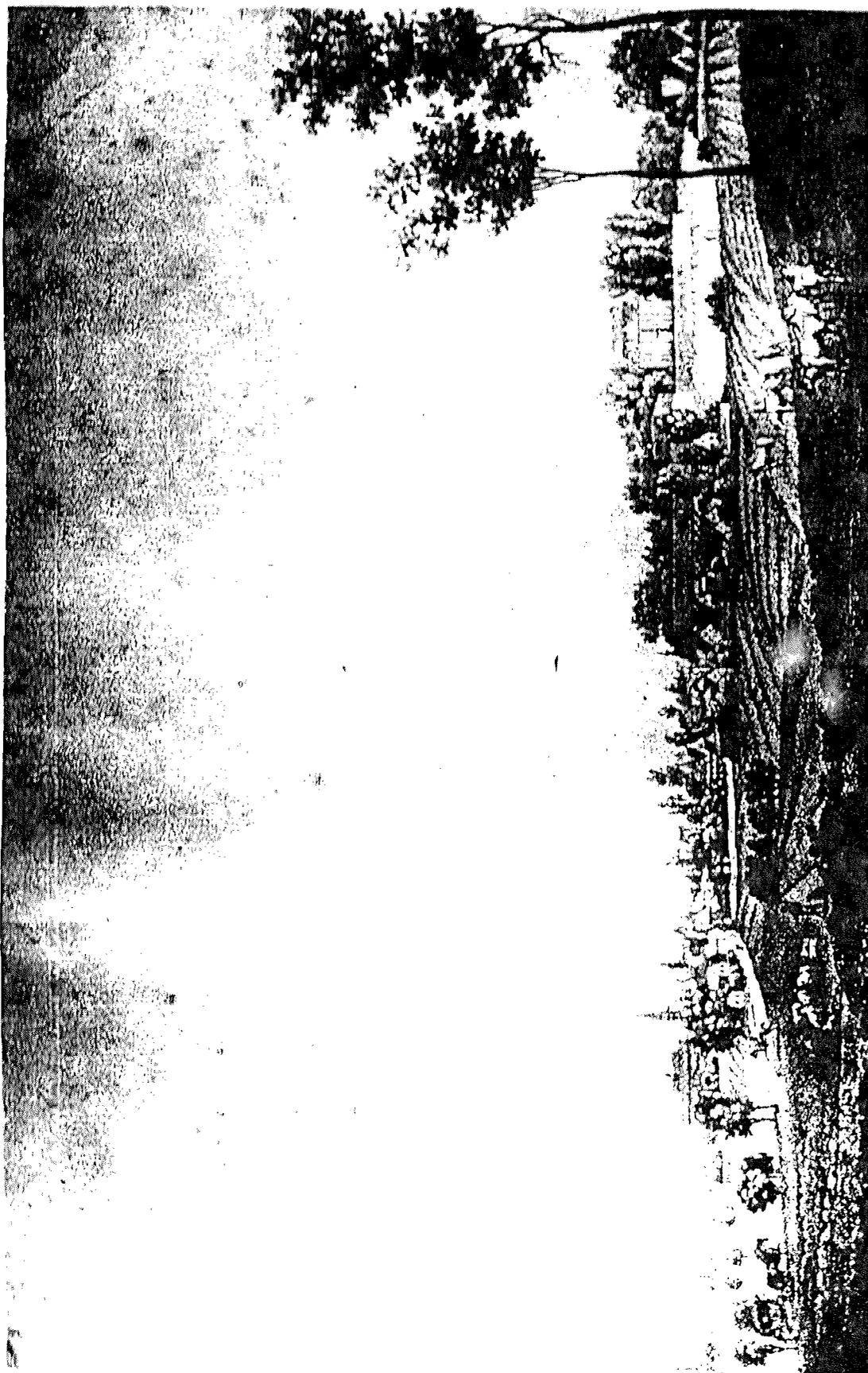


Extrait de la carte IGN N° 2506 Est  
de DOUAI Echelle 1 : 25000

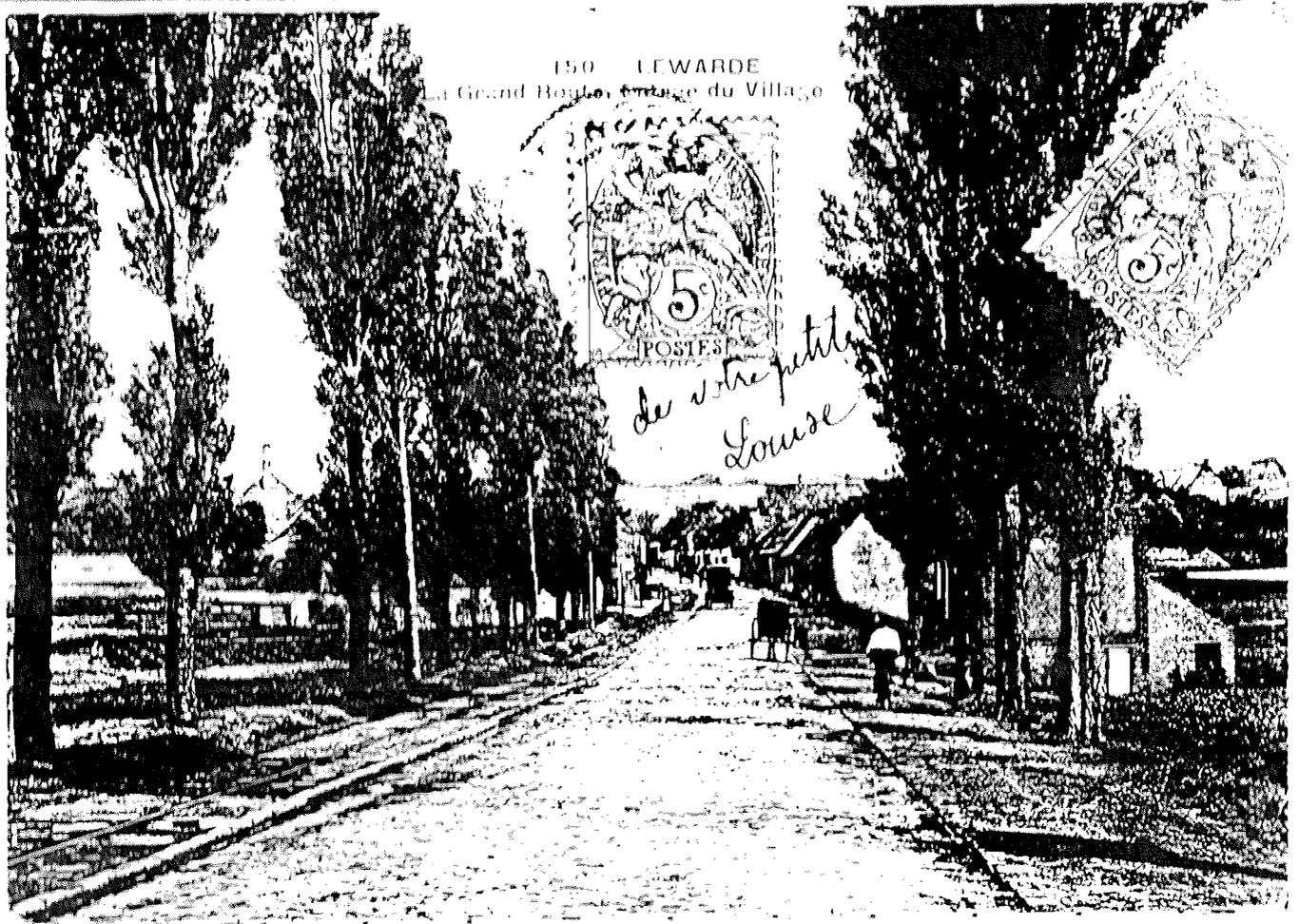
## L'WART', MEN VILLACHE

- COMME T'ES BIAU, TOUT LÀ-HAUT PERCHIÉ,  
- DINS CHELL' PLAINE, ALINTOUR RÉTALÉE !  
Y'A QU'TI, POUR SURQUER ET R'LOUQUER  
AU LONG ET ATOUR, CH'QUI POURROT COR'ARRIVER  
PASQU'IN PEUT L'DIRE, DE'PUS T'CRÉATION  
IF N'D'A VU, DES MASSACRES ET D'Z'INVASIONS !  
À M'MOD QUE CH'EST TI, DU MOINS À CH'QU'IN DIT  
L'PUS VIEUX VILLACHE ED'TOUT L'DOUAISIS !  
L'ABRITES MÊME OCOR', DINS TES CAMPS D'PEUN'S TIERRES  
LES RESTES D'UN VILLACHE ROMAIN... ET D'SIN CIM'TIERRE  
MAIS QU'T'ES FIER, AVEUCQ' ET' TIOTE ÉGLISE  
QU'TOUS CHES GINS QUI PASSENT S'ARRÊTENT ET RAVISSENT  
- UN TIOT BIJOU DINS UN ÉCRIN -  
- QUI DOMINE FIER'MINT CHES CLOQUERS VOISINS !  
- COMME T'ES DOT RIGOLER, S'Z'HIVERS, QUIND T'CÔTE EST G'LÉE  
À VIR' ES AUTOS, GLICHER ET DÉRAPER  
D'BONNE HEURE AU MATIN, QUIND IN VA TRAVAILLER  
ET QU'LES PONTS ET CHAUSSÉES... N'ONT PAS COR'SABLÉ !  
T'AS PAS BOCOP QUINGÉ, ED'PUS CHINT INS PASSÉS,  
T'AS SU, FORT HEUREUS'MINT GARDER TOUTE T'DIGNITÉ,  
D'VINT TOUT CHEUSS' QUI ONT BÂTI COMME D'S'ÉGARÉS  
BIN SUR, ET AUSSI, Y'A FALLU QU'TEUCHES TES CITÉS  
MAIS MAIGRÉ TOUT, T'AS RÉUSSI... À BIN LES MUCHER,  
AL'DISPOSITION D'TERTOUS T'AS MIS TIN POU MON VERT  
QU'TOUS CHÉS GINS DE S'INVIRONS ONT SI QUER  
CHELL' PYRAMID' ET L'VIEUX CATIAU  
DUCH' QU'NOUS ALLOT'S DINS NO JEUNESSE  
QUEURIR TERTOUS ET FAIR' LES SOTS  
AVEUCQ CH'L'ALFRET, D'SIRÉ, NÉNESS,  
ET JUER AU JAV'LOT, À L'INTRÉE DE CH'BOS  
CH'ÉTOT L'BON TIMPS, COMME DIROTENT CHÉS VIUX  
MAIS ACH'T'HEUR, T'ES PEUX COR ÊTE FIER ED'TES FIUX  
D'AVOIR SU T'CONSERVER SI BIAU...  
CHA MÉRITE UN SACRÉ... BRAVO !  
ET IN A BIN D'MAL, MIN-ME APRÈS T'AVOIR QUITTÉ  
À T'IGNORER, À FAIRE SIMBLINT D'T'OUBLIER...  
ET MI QUI T'TRAVERSE QUAT' FOS PAR JOUR  
J'AI BIN DU PLAISIR -- À V'NIR T'ARDIRE... BONJOUR !

BERNARD D'EL WART'

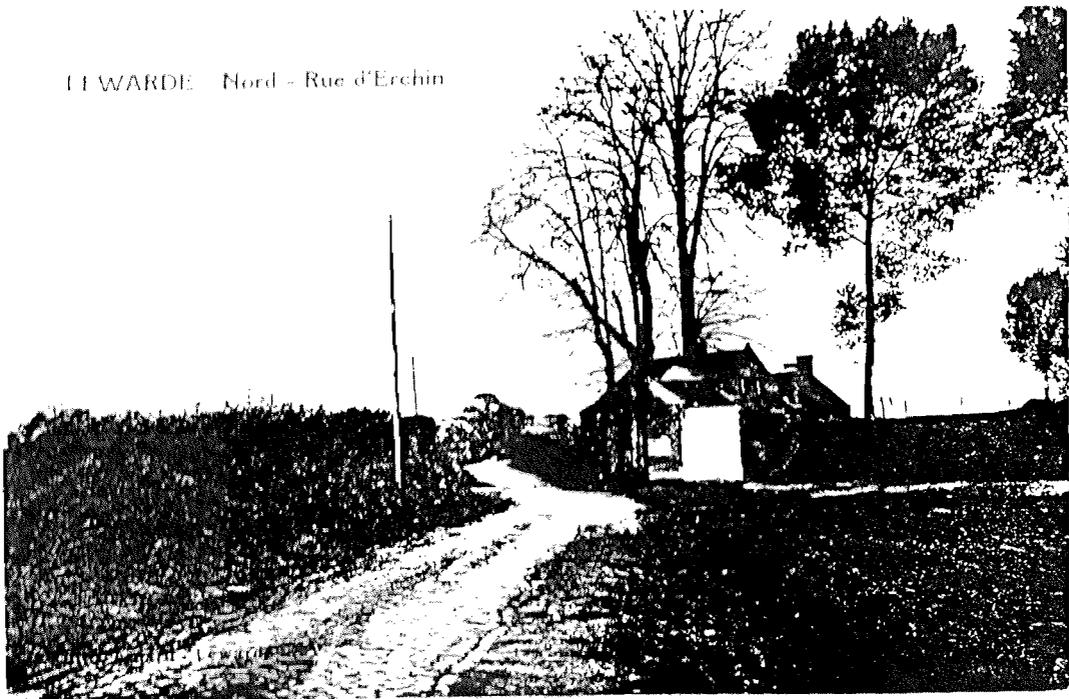


*Vue de Lewarde en 1815*



*Les entrées du village au début du siècle*

LI WARDE - Nord - Rue d'Erchin



# APPROCHE HISTORIQUE

A - Le patrimoine architectural

B - Les faits

C - Les hommes et l'identité culturelle

D - L'Ostrevent, pays de Lewarde

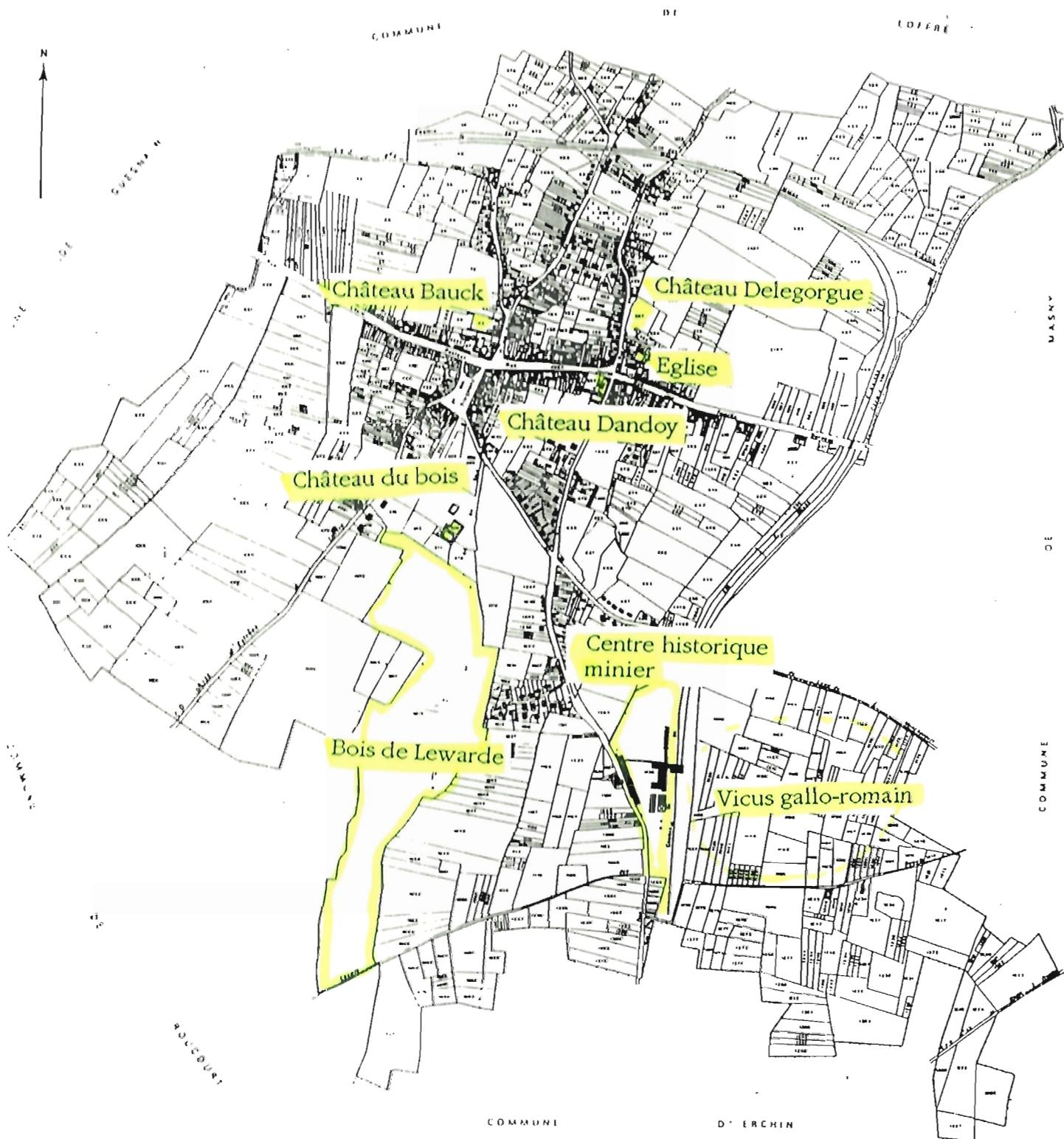
## A - Le patrimoine architectural

La commune de Lewarde est l'une des plus vieilles du Douaisis.

Elle a gardé des traces de toute son histoire depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours :

- 1 - le vicus gallo-romain
- 2 - L'église Saint-Rémy
- 3 - La pyramide
- 4 - La tour des Vésignons
- 5 - Les châteaux
- 6 - Le centre historique minier.

# Localisation des éléments remarquables de l'histoire de Lewarde

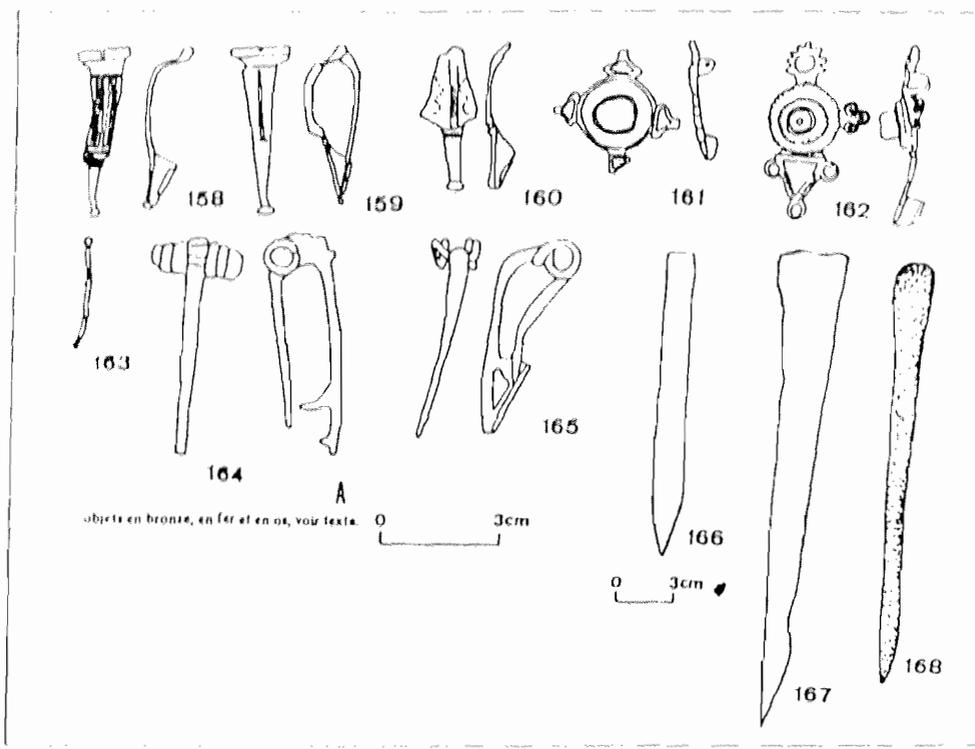


### • *Le site gallo-romain*

Le site gallo-romain de Lewarde au lieu dit "les noires terres" est connu depuis de nombreuses années.

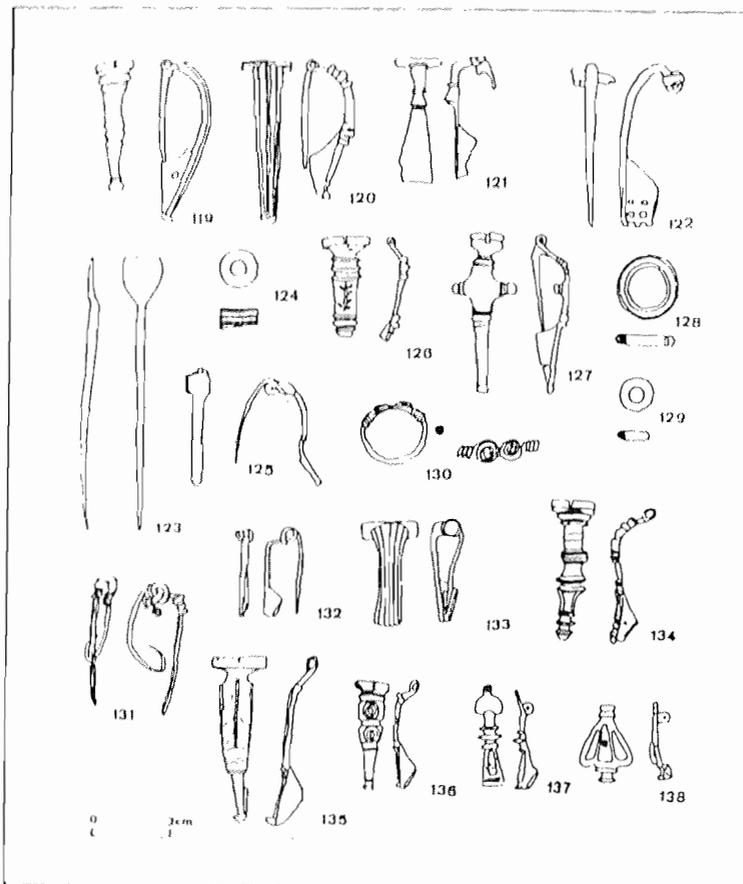
Les trouvailles de monnaies gauloises, en surface, indiquent l'implantation de cabanes gauloises sur les lieux avant l'invasion romaine de celtes, probablement venus de la Nervie, 50 ans avant Jésus-Christ. Situé à l'embranchement des 2 voies romaines allant respectivement de Arras à Bavay et de Tournai à Cambrai, l'endroit devient lieu de passage privilégié où une villa romaine s'édifie. Ce type de "villa" constitue le trait fondamental de la civilisation gallo-romaine essentiellement rurale de nos régions, puisque c'est avant tout le centre d'exploitation d'un domaine à des fins agricoles. Successivement brûlée lors des invasions barbares, puis reconstruite, la "villa" se transforme en "vicus", qui prend son plein essor au IV<sup>e</sup> siècle. Le "vicus" apparaît en fait comme une bourgade, faisant fonction de petit chef lieu pour les campagnes environnantes, où l'on y trouve une grande place de marché servant aux échanges entre fermiers des alentours. Accessoirement s'y développent des industries de la céramique, du fer, de l'os ainsi que des tanneries et tissages. La céramique est de loin le matériau le plus courant mis à jour par les archéologues à Lewarde, qu'elle soit commune (produite localement) ou de luxe (fabriquée soigneusement avec une argile provenant de gisements bien localisés). La céramique sigillée de Lewarde, poterie rouge avec impression de sceaux, donc très décorée, provient d'ateliers du centre de la France. Des fours de métallurgistes ont également été découverts ainsi que des objets en bronze (statuettes, bagues), en fer (lampes à huile, suspensions...) ou en os (fibules, boutons, épingles à cheveux...).

Les trouvailles de surface indiquent que le site gallo-romain de Lewarde est un établissement important pour l'archéologie. Les monnaies attestent une occupation allant du I<sup>er</sup> et du IV<sup>ème</sup> siècle qui marque le début de la chute de l'empire romain, doit-on rechercher à Lewarde les traces du passage du monde romain au moyen âge ?

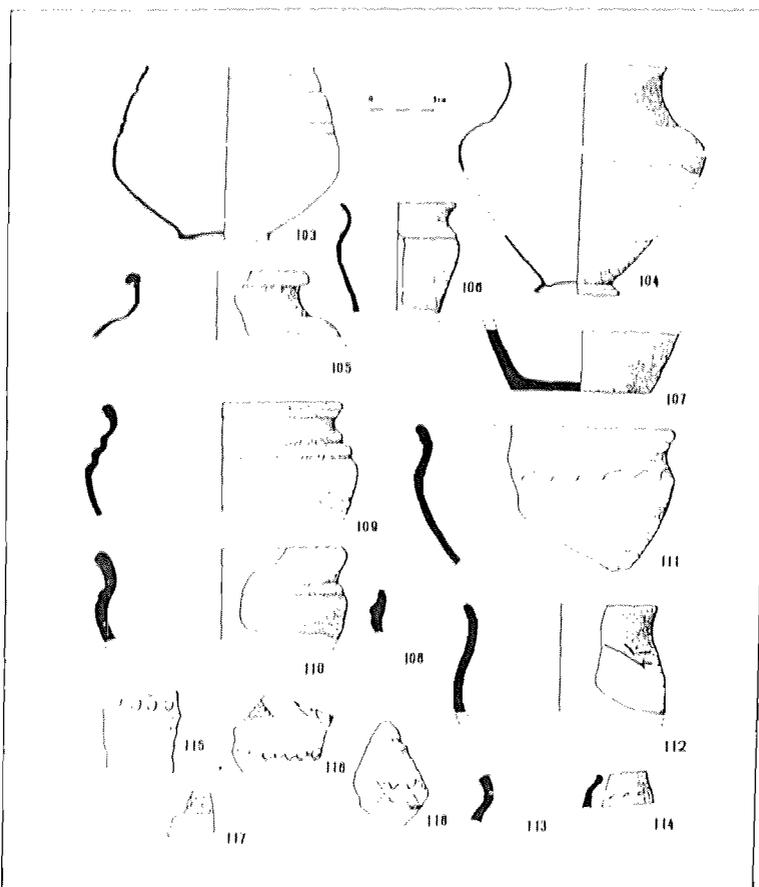


Objets en bronze, en fer et en os.

*Différents objets trouvés lors des fouilles sur le site de la villa gallo-romaine de Lerwarde*



Objets en bronze.



Céramiques communes.



*Types de monnaies gauloises et romaines  
trouvées sur le site des Noires Terres à Lerwarde*

*Une monnaie romaine : un vespasien*



### • *L'Eglise Saint-Rémy*

L'église de Lewarde est sans nul doute, la plus ancienne et la plus belle du Douaisis. D'après B. BARALLE, historien de Lewarde, c'était à l'origine une haute tour de guet qui faisait partie d'un ensemble fortifié : "*le Castrum*". Ses assises ont été posées vers 1180 et sa construction s'est poursuivie jusqu'en 1210 environ. Elle serait donc du début de l'art gothique dans le style ogival primitif. On y remarque encore les meurtrières ouvertes sur la contrée. La tour est antérieure au beffroi de Douai et la porte d'entrée est romane.

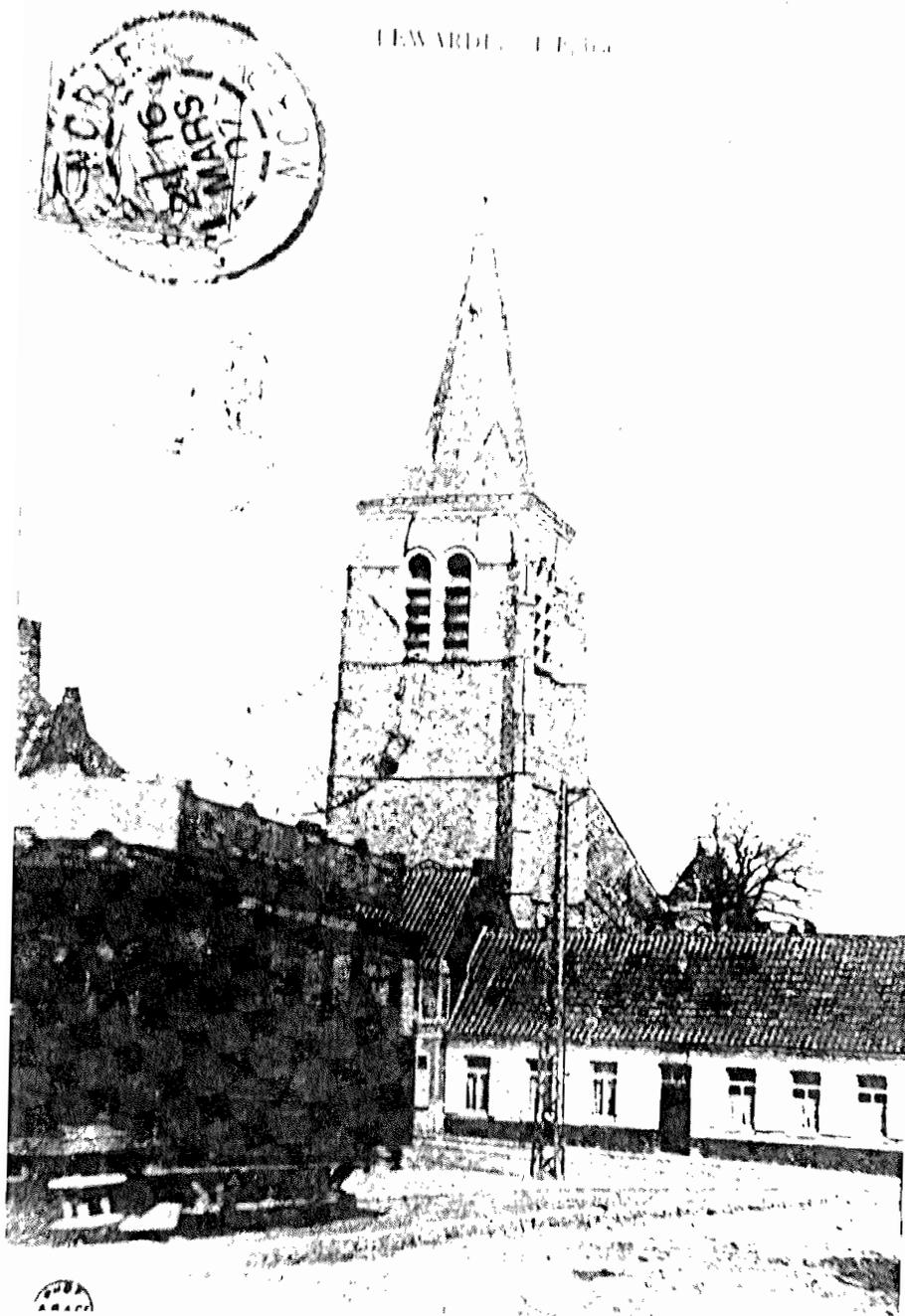
Construite en grès du pays, flanquée de contreforts, l'église de Lewarde a subi d'importantes transformations et restaurations au cours du XVIème siècle (date gravée sur la tour : 1574) ainsi qu'en 1873. Elle comporte 3 nefs. La voûte repose sur des piliers sans nervures (fûts monolithes), formant 6 travées, la dernière correspondant au chœur.

Les piliers du chœur portent les dates suivantes : 1529, 1540, 1592 au-dessus d'écussons plus ou moins effacés.

Des 2 cloches ayant existé, l'une a été coulée en 1822, l'autre, du nom de Marie-Barbe, en 1847. Toutes deux ont été emportées par les allemands en 1917. La cloche actuelle nommée Louise-Augustine date de 1924 et pèse 900 kg.

Juché sur une éminence, cet édifice de grès a conservé sa fraîcheur primitive et mériterait d'être classé, d'autant plus qu'il comporte déjà du mobilier répertorié. Il s'avère que le site penche de quelques degrés, ce qui nécessiterait une restauration pour préserver l'église.

LEW ARDE. 1. 1. 1905



*L'église du village en 1905*



*L'église de Lewarde*



*Fût monolithe de 1529 portant les armes de  
Jeanne de Montigny, parente des Montmorency,  
mariée avec les Hornes*



*Partie de  
Jeanne de  
Montigny*

*Partie des  
Hornes*

• *Les bâtiments remarquables*

- *La pyramide*

- *La Tour des Vésignons*

- *Le Château Bauck* : château du 1er Empire, date du début du 19e siècle (1804), avec un pigeonnier construit par le duc de Latre moine.

Une brasserie a été édif iée dessus mais détruite fin 1991.

Restent les écuries des 17-18e siècle à préserver.

- *Le château Dandoy* : Il date du 19e siècle, aujourd'hui propriété privée qui se situe face à l'église et donne sur la RN45,

- *Le château Delegorgue* : Il date du 19e siècle et se situe 112 rue de l'Egalité

- *Le château du bois = château de Quartdeville = château des Vésignons = château Risbourg*, et son parc : Il date du 18e siècle

Pillé par les allemands pendant la guerre puis vidé par les ingénieurs des mines en 1940, il est aujourd'hui délabré mais classé à l'inventaire des monuments historiques pour sa façade, sa rampe en fer forgé et sa salle de billard avec décor au rez de chaussée. Construit vers 1765 par J. B. Deforest de Quartdeville, l'édifice a quitté la famille Deforest pour devenir en 1922, la propriété de P. RISBOURG qui le céda aux Houillères du Bassin Nord-Pas de Calais en 1945. Le S.I.R.S.A. en fit l'acquisition en 1975 avec le bois, le parc et la "ferme". Ce château est de la même époque que le château de Versailles, on y observe encore des pilastres à refends.

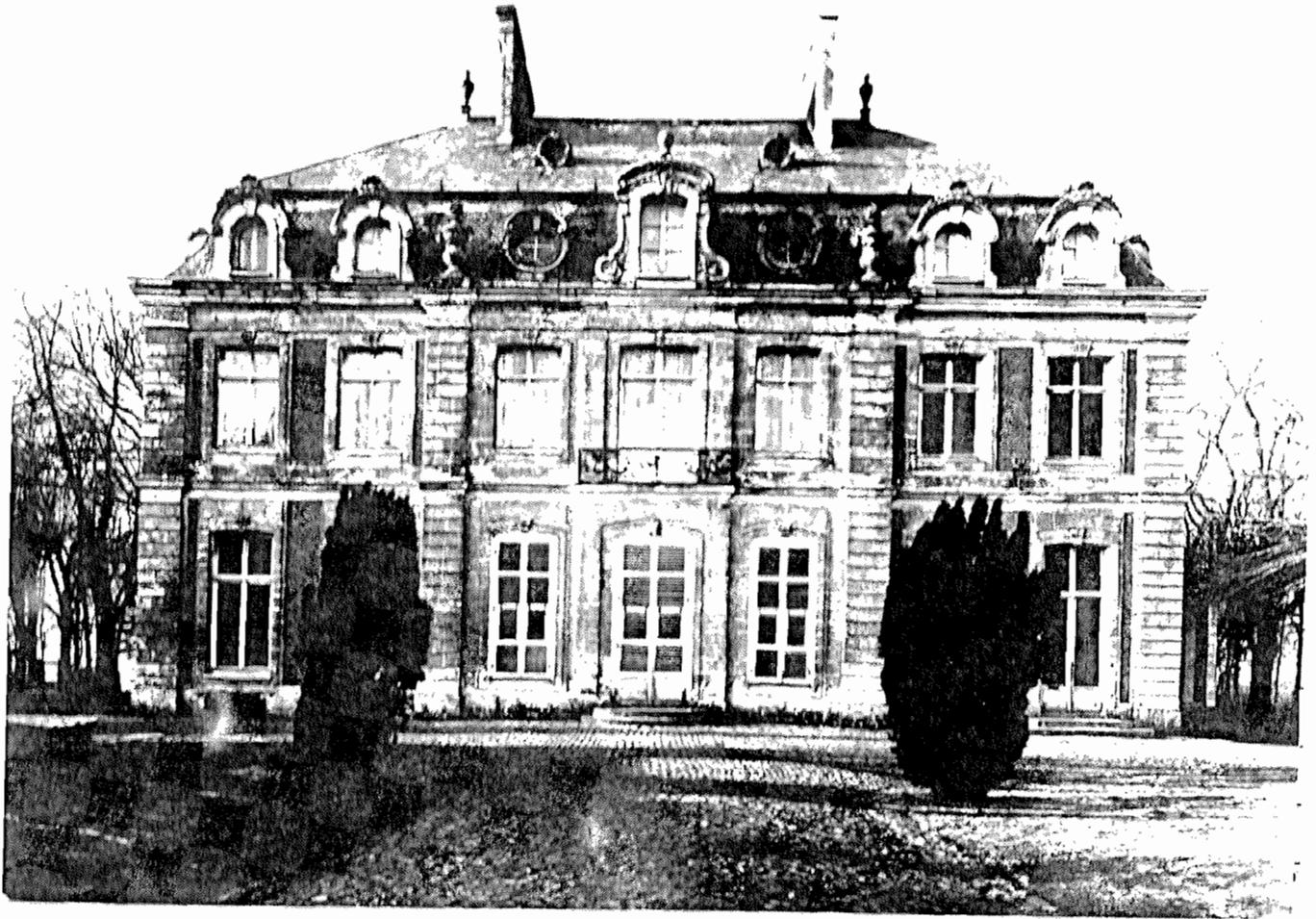
En 1990, le S.I.R.S.A., propriétaire actuel, avait pour projet de créer dans le château une douzaine d'appartements dont l'aménagement serait assuré par une société de HLM, qui en garantirait le financement avec des crédits d'Etat.

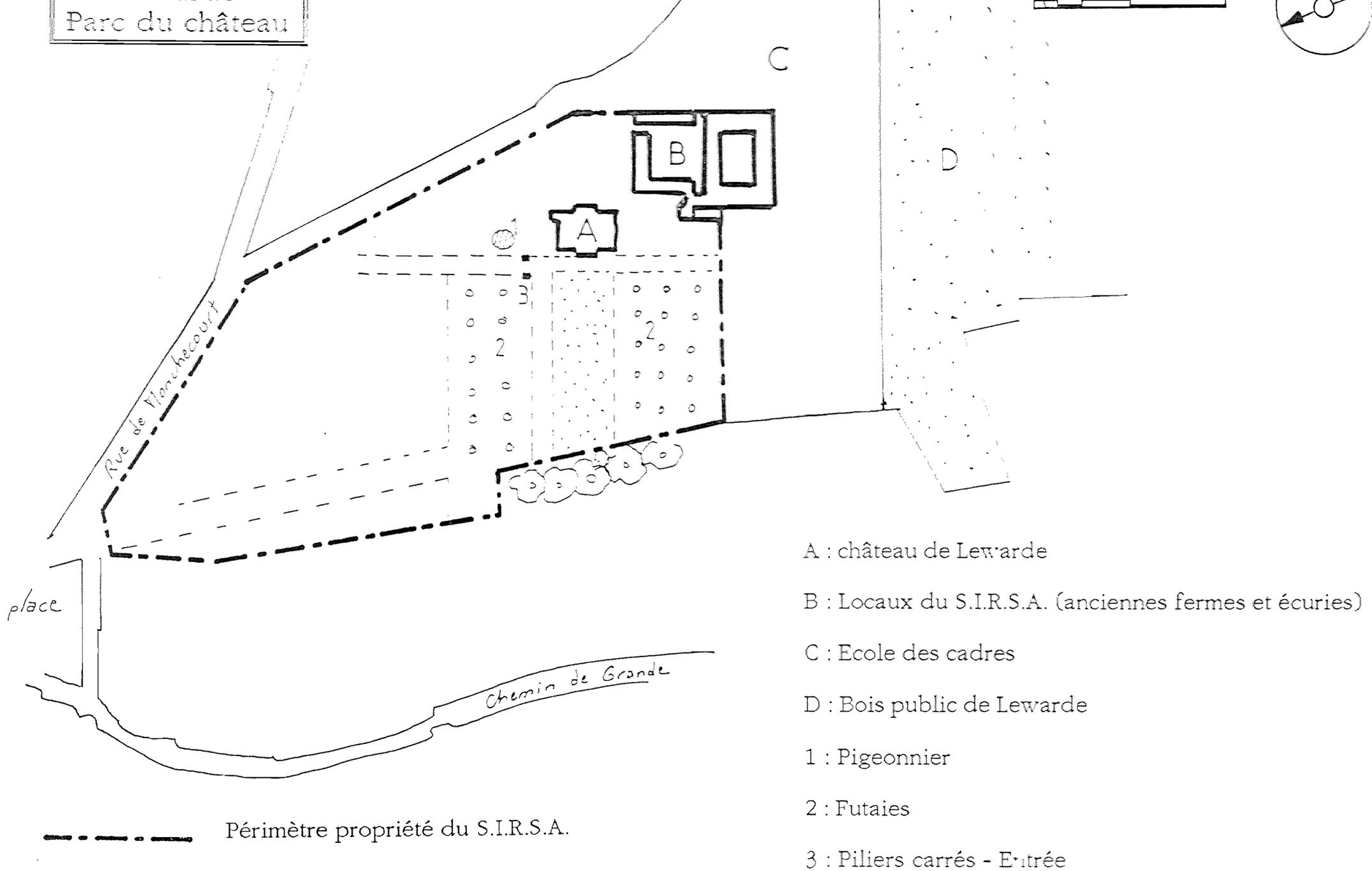
L'aspect extérieur du château devait être sauvegardé de façon architectonique et dans le style de l'époque par la reconstruction de la toiture en ardoise avec chassis mansardés, la remise en place du feston en pierre, etc....

Dans les caves, seule partie du château restée en bon état et dont les voûtes superbes témoignent de l'habileté de nos ancêtres, il était envisagé d'agencer des salles d'expositions actuelles et artistiques.

Cependant, rien n'a été entrepris pour l'instant. De même qu'aucun projet ne semble voir le jour pour le parc du château, faute de moyens financiers. Quant aux anciens bâtiments de ferme, transformés en écoles des cadres pour les Houillères, ils sont aujourd'hui occupés par la permanence de M. le Député, les bureaux du S.I.R.S.A., l'A.P.F.I.O. (accueil des sans emplois) et une école de coiffure.

Le château du bois : XVIIIème siècle





Extrait du pré-inventaire des Parcs et jardins remarquables du Nord-Pas de Calais (DIREN)

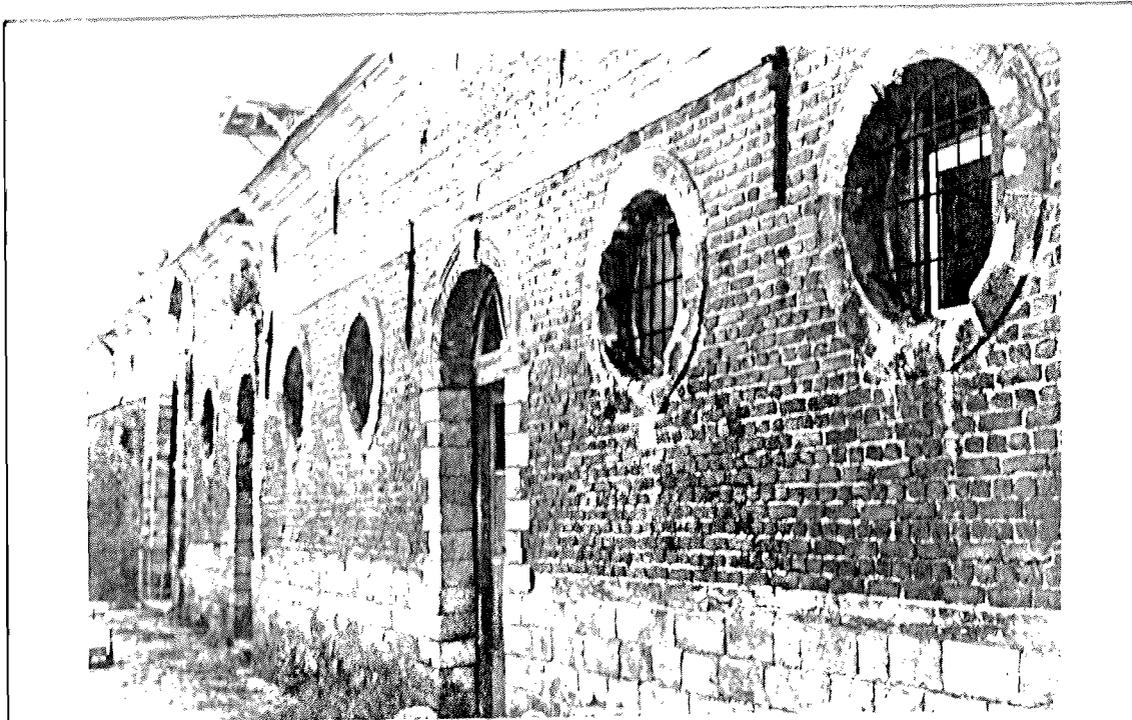


~~*Les écuries du château Bauck*~~



*Le château des bois*

*Les écuries de l'ancien château Bauck,  
datent du 17e-18e siècle*





*Le château Dandoy*



*Le château Delegorgue*

### • *Le centre historique minier*

Le Centre historique minier de Lewarde ouvert au public au printemps 1984, a accueilli plus de 100 000 visiteurs en 1988. C'est dire l'intérêt qu'éveille le site sauvegardé de la fosse Delloye, dû à l'heureuse initiative des Houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais.

Le visiteur, guidé par d'anciens mineurs, suit les pas quotidiens du mineur et pénètre par une descente simulée, dans les galeries minières fidèlement reconstituées. Des expositions mettent l'accent sur certains aspects de l'histoire de la mine et du Bassin Minier.

Au delà de l'évocation muséologique, le Centre historique minier se veut aussi centre de culture scientifique et technique de la Mine et de l'énergie, mettant progressivement à la disposition des chercheurs les archives des Houillères et préparant la mise en place d'expositions sur le thème général : "le charbon parmi les énergies".

#### Historique sommaire de la fosse Delloye :

Delloye est une fosse de l'ancienne Compagnie des Mines d'Aniche. Le puits de Lewarde (actuel n°1 de Delloye) a été creusé pour permettre l'aérage des travaux d'aménagement et de l'exploitation de la partie Sud Ouest du champ de Vuillemin de 1911 à 1913. Les travaux ont été arrêtés pendant la guerre pour reprendre en 1924. Le fonçage du puits n°2 de Delloye et le raccordement des installations au réseau de chemin de fer ont été réalisés de 1926 à 1928. 1931 marque le début de l'extraction jusqu'en 1971. La fosse n'est pas grisouteuse et est classée poussiéreuse deuxième catégorie. Les charbons sont gras à demi-gras.

A l'origine, le personnel venait essentiellement de la fosse Vuillemin, puis de la fosse de Sessevalle (1933). Après la guerre, une partie de ces employés étaient d'origine étrangère ; il semble toutefois qu'il y ait toujours eu plus de 50% de français au fond.

Malgré la médiocrité de l'extraction (1 000 tonnes/jour), due à la faiblesse du gisement, l'exploitation a pourtant duré 40 ans et a occupé près de 1000 personnes. Rappelons que Delloye était une fosse à 2 chevalements métalliques assez caractéristiques des sièges d'exploitation de la région de Douai.

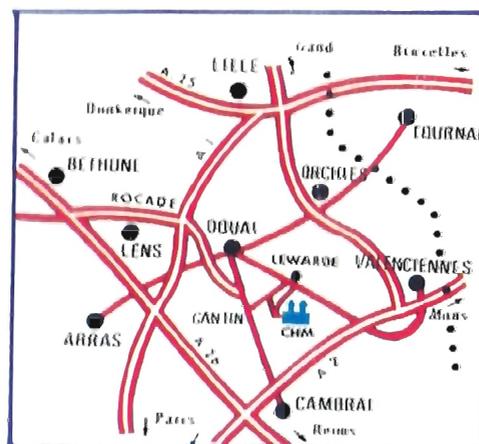
# Centre Historique Minier 59287 LEWARDE 27.98.03.89



- A** - Administration - Salles de réunions - Salles d'expositions - Auditorium - Bains douches - Lampisterie - Départ pour la visite du Circuit Mini.
- B** - Restaurant - Brasserie "Le Bouquet" - Aire de pique nique

- C** - Circuit Mini avec accès par cage à partir du puits n° 2
- D** - Archives - Salles d'expositions - Bouvette - Boutique.
- E** - Bâtiment de service - Infirmerie.

- F** - Chevalements - Machine d'extraction - compresseurs - verrière.
- G** - En cours de réhabilitation criblage - triage.
- H** - Passerelle de mise à stock à restaurer.
- K** - En cours d'aménagement parc à matériel.



## B - Les faits

- Les premiers Lewardois :

Ils vivaient, semble-t-il, pendant la dernière époque du *paléolithique* moyen. Ces hommes préhistoriques ont laissé des traces d'outillages, que l'on retrouve généralement dans les sablières entre Lewarde et Montigny.

Les premiers outils, en pierre taillée (silex) assez grossiers qui ont été découverts datent de la période mcusterienne (- 30 000 ans environ).

C'est surtout au mésolithique (- 5000 ans environ) que les hauteurs des terres-noires furent probablement fréquentées par les campigniens.

Ils défrichèrent et firent un peu d'élevage et de culture.

Des échanges ont dû avoir lieu avec des groupes de chasseurs-pêcheurs, plus fréquents vers les marais de Masny, mais c'est au néolithique (l'âge de la pierre nouvelle) que l'implantation fut sans doute plus durable, pour ne pas dire permanente sur les hauteurs de Lewarde.

Les haches polies, les pointes de flèches sont fréquentes. L'arrivée des celtes (vers -300 avant Jésus Christ) marque le début des constructions de cabanes, donc l'habitat permanent est certain.

Les échanges continuels entre plusieurs peuples gaulois furent sans doute à l'origine des axes de liaison nord-sud (Tournai-Cambrai) et est-ouest (Bavai-Arras) dont l'un traversait le site des Terres-Noires.

- L'époque gallo-romaine :

Cette époque a laissé des traces importantes à Lewarde sur le site dit des "Noires terres".

- Jusqu'au VIIIème siècle (naissance de Douai) :

Nous disposons de peu de renseignements.

- Jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle :

La vie est rythmée par les grandes abbayes de la Scarpe puis Lewarde est séparé en 2 fiefs :

- > le fief de Vesignons (1246),
- > le fief de Lewarde (Terre de Flandres dans le Hainaut).

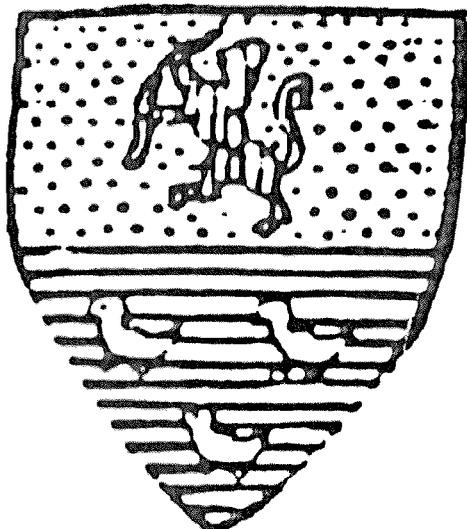
Si Lewarde est resté en tant que fief, Vesignons a été vendu au XVI<sup>ème</sup> siècle.

- Au XV<sup>ème</sup> siècle :

Une période de paix s'instaure à la fin de la guerre de 100 ans.

- Au XVIII<sup>ème</sup> siècle :

Tous les fiefs sont rachetés par Nicolas DEFOREST de Lewarde (Seigneur en 1763). Ce dernier a d'ailleurs donné son blason à Lewarde : un lion avec 3 merlettes.



- **En 1724 :**

Un péage est établi à Lewarde pour le transport des marchandises (sous Louis XIV).

- **A la Révolution :**

Lewarde devient chef-lieu de Canton.

- **Pendant l'époque Napoléonienne :**

Les troupes sont logées dans la commune.

- **Après la chute du Premier Empire :**

Vient l'époque des noces et fêtes sous l'occupation des troupes danoises.

- **Pendant la Première Guerre Mondiale (1914 - 1918) :**

Alors que le front est sur ARRAS, Lewarde se voit contraint de loger les officiers allemands. Ses carrières de grés servent de dépôts de munitions. Ses cloches, comme ailleurs, sont "réquisitionnées" pour faire des canons.

## C - Les hommes et l'identité culturelle

*"Les hommes qui font l'histoire"*

### 1 - Beaux-arts

- Jacques-François MOMAL, peintre d'histoire, portraitiste et graveur, est né à Lewarde en 1754 et est mort à Valenciennes en 1832.

Il étudia à Paris dans l'atelier de Paul DURANCEAU et devint peintre du roi et de l'école des Beaux-Arts. En 1785, il devint le premier professeur de la toute jeune école de Valenciennes où il exerça sa profession jusqu'à sa mort.

Les œuvres de Momal sont surtout des tableaux historiques, allégoriques ainsi que des portraits. Il s'est certainement exercé à peindre des paysages des environs de Lewarde, mais personne n'en a de connaissance précise. De plus, il n'y a pas encore eu d'étude détaillée réalisée sur cet artiste.

Ses tableaux sont exposés dans plusieurs communes de la région ; ainsi, l'Eglise de Wallers abrite une *Assomption de la Vierge* de Momal ; une *Magdeleine repentante* se trouve à l'Eglise d'Aubry ; la Mairie de Condé-sur-Escaut abrite une œuvre un peu différente : *la France recevant l'hommage des Etats du Hainaut*. Valenciennes est certainement la ville où se retrouvent la plupart de ses œuvres, que ce soit au Musée des Beaux-Arts, au Tribunal de Grande-Instance où à l'hôpital général du Hainaut.

- Monsieur JOUVENEL est un peintre actuel de Lewarde. Une de ses œuvres est exposée en mairie.

Extrait des Registres aux Baptemes  
mariages et Sepultures de la  
paroisse de Serrard diocese d'arras

Le vingt un fevrier mil sept cent  
Cinquante quatre, se soussigne au Capitule  
de Serrard le meme jour en legitime  
mariage de Jacques Francois Momal  
et de petronille Saudemont auquel on  
a impose' Les noms de Jacques Francois  
Le parain a ete' Jean Jacques Tallez et  
La maraine Marie Francois Dubar  
qui ont signe's de ce interjelles; signe'  
Momal, Tallez, Marie Françoise Dubar  
et E. J. Levesque curé de Serrard

Je soussigne' certifie que ce present  
Extrait est conforme a son original  
j'ayant etc. tire' mot a mot a  
Serrard Le premier juillet mil sept  
cent quatre vingt six  
E. J. Levesque curé de Serrard

1832  
1784

78 ans  
7 mois

Carreton



*Autoportrait de J.F. Momal*

## 2 - Littérature

Outre ses peintures, Lewarde possède également son propre écrivain : *Bernard BARALLE*. Originaire de la commune et particulièrement attaché à ses traditions, il a déjà réalisé deux livres : l'un sur Dechy, commune voisine où il anime un centre social (atelier de peinture...), l'autre sur quelques faits ayant animé Lewarde dans son passé "Contes del' rue dech' Meulin". Tirés à quelques centaines d'exemplaires, ils sont aujourd'hui très demandés dans la région.

Monsieur Baralle est également un fervent défenseur de la culture régionale puisqu'il prépare actuellement un recueil de dictons du Douaisis.

D'autre part, après plusieurs années de recherches d'archives, il possède toute une documentation sur le passé de Lewarde, de quoi publier un véritable livre d'histoire : de la préhistoire à nos jours. Il serait d'ailleurs judicieux de privilégier ce genre d'initiatives par l'attribution de subventions pour aider l'édition et la publication de cet ouvrage.

## 3 - Les hommes et la tradition

### • Le javelot :

Lewarde recèle encore une des dernières sociétés de "javeloteux" surnommée "les Sangliers".

Dans son ouvrage "*Jeux d'hier et d'avant hier dans le Nord-Pas de Calais*", Luc Delporte donne les renseignements suivants sur le javelot :

"La lance est sans aucun doute l'ancêtre de ce jeu puisque selon la longueur du bâton et de la pointe de fer, elle se nomme javelot, javeline ou haste pilum. En recherchant l'origine du Javelot B. Delalin de Cambrai a trouvé, en Champagne au XIIe siècle, la trace d'un instrument guerrier au fer effilé, long de 30 à 40 cm et équilibré par la fixation de plumes. L'essor du javelot fut favorisé par le décret de Charles V qui interdit les jeux de balles et de dés pour inciter à la pratique des jeux de caractère guerrier. Apparue en Flandres aux XV et XVIe siècles, il survit aux interdictions de la Révolution qui ne le considère pas comme instrument guerrier.

Abandonné par la région lilloise vers 1850, ce jeu est essentiellement localisé en pays minier et en Artois et retrouve grâce à la Fédération Nationale de Javelots un second souffle puisque de 490 adhérents en 1975, le nombre est passé en 1980 à 1100 . On trouve donc le javelot à Avion, Barlin, Courcelles-les-Lens, Nœux-les-Mines, Montigny-en-Ostrevent, Noyelles-les-Vermelles, Desvres mais aussi à Saint-Amand, Bouchain, Cambrai et plus récemment à Villeneuve d'Ascq et Leers tandis qu'en dehors de notre région s'y adonnent les villes de Bordeaux, Livry-Gargan, Lons-le-Saunier, Besançon et Menton où nombre de mineurs sont retirés. Cambrai possède en plus la particularité d'héberger le seul centre de fabrication de javelots, celui de Mme Delalin au 58 de la rue de Solesmes.

Le javelot est une pointe d'acier empennée d'un plumet hélicoïdal en plumes de dindes, importées du Canada et des U.S.A. et connues pour leur qualité. Les javelots sont *légers*, moins de 280 g, *moyens*, entre 280 et 400 g, ou *lourds*, plus de 400 g. Il en existe selon le sens de l'empennage des *droits* et des *gauches* ainsi que des modèles pour les enfants. Le javelot est lancé d'une distance de 8 m sur une cible en peuplier du Canada dont le centre se trouve à 80 cm de hauteur par rapport au pas de lancer. Cette cible, un carré de 50 cm de côté, supporte deux cercles en fer, rigides et biseautés dénommés *bagues*. La plus petite, la *boute*, a un diamètre de 6 cm et attribue deux points, l'autre au diamètre de 21 cm en accorde un seul. La Fédération préconise cette cible 6 x 21 mais il existe d'autres modèles tels les 5 x 12 et 7 x 18.

En individuel, le joueur a une carte de six ou douze javelots ce qui lui donne six ou douze lancers. En cas d'égalité, les concurrents sont départagés par le total des deux premiers lancers ou par une nouvelle carte. Le peloton est un jeu d'équipe sur trois joueurs lançant six à dix javelots chacun. En match amical, la partie se termine en onze, vingt et un ou trente et un points comme à Auchel.

À chaque lancer le saccheux retire le javelot de la cible en *resaquant* par le fer pour ne pas détériorer les plumes et conseille le lanceur en lui disant de pousser ou de laisser selon que le tir est trop bas ou trop haut. Lorsque le projectile est à gauche ou à droite, le saccheux demande de le lancer en face. Un javelot qui pique puis tombe, conserve la marque tandis que s'il ferre, c'est-à-dire rebondit sur une bague, il inscrit un point de moins que la valeur normale.

- Lewarde possède également ses **"traditions culinaires"**, transmises de génération en génération notamment la fameuse recette du "petit truffé Lewardois" à base de châtaigne. Réputé pour son goût, on le déguste exclusivement à l'époque de la fête de la châtaigne.

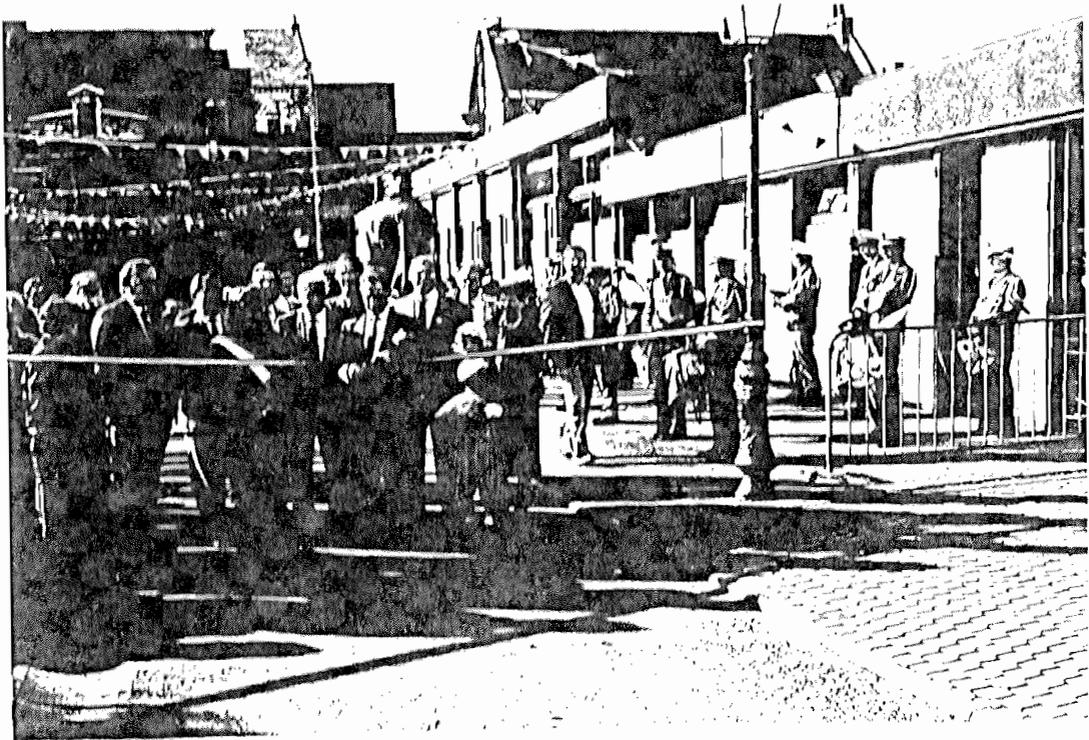
- **La fête de la châtaigne :**

Chaque année, en octobre, a lieu une manifestation qui attire beaucoup de visiteurs de la région, la fameuse "fête de la châtaigne".

A cette occasion se déroulent diverses activités comme :

- animations musicales, théatrales, défilé folklorique à partir de 17h,
- brocante le dimanche matin,
- vente de la spécialité locale : "le pâté Lewardois".

Toutes les sociétés de Lewarde participent à la fête.



*La fête de la châtaigne*

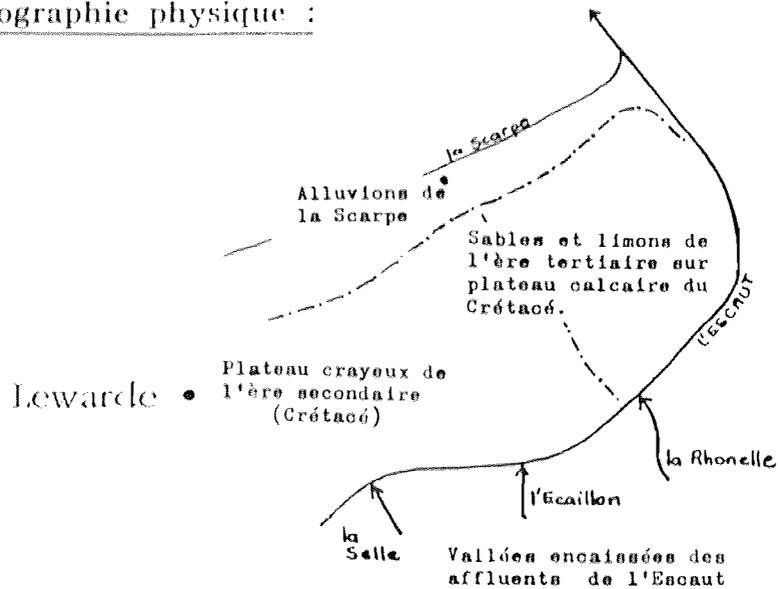


## D - L'Ostrevent, pays de Lewarde

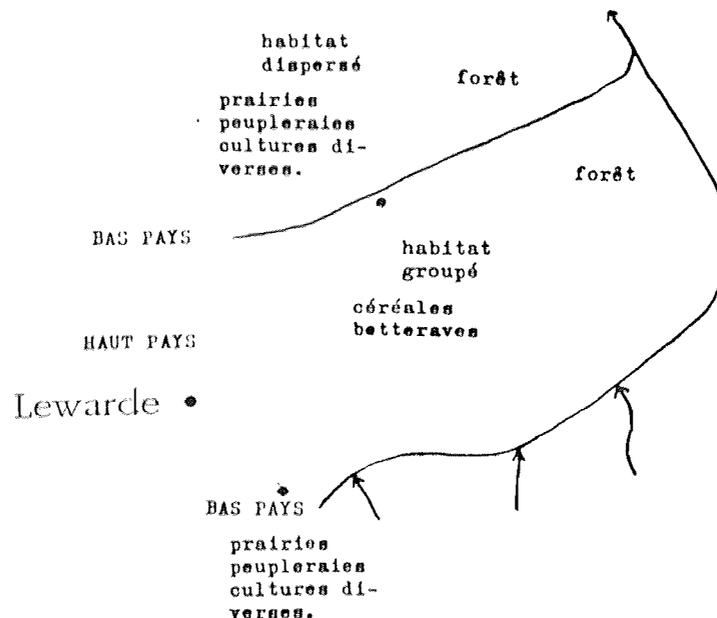
L'ancienne terre historique d'Ostrevent couvre la petite région naturelle limitée, dans son ensemble, par l'Escaut, la Scarpe et la Sensée. C'est une riche plaine agricole entourée d'eau.

Le village de Lewarde est ainsi situé dans le Haut Pays d'Ostrevent.

### Géographie physique :



### Productions du sol :



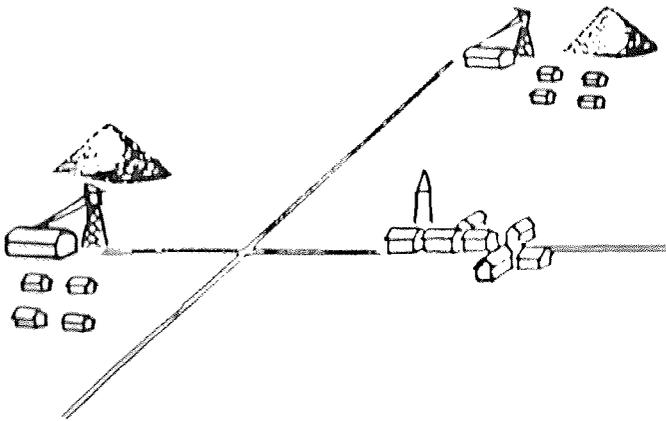
Source : *Ecologie en Ostrevent*

Si l'Ostrevent constitue bien une entité géographique et historique, le mode de vie de ses habitants n'est pas spécifique.

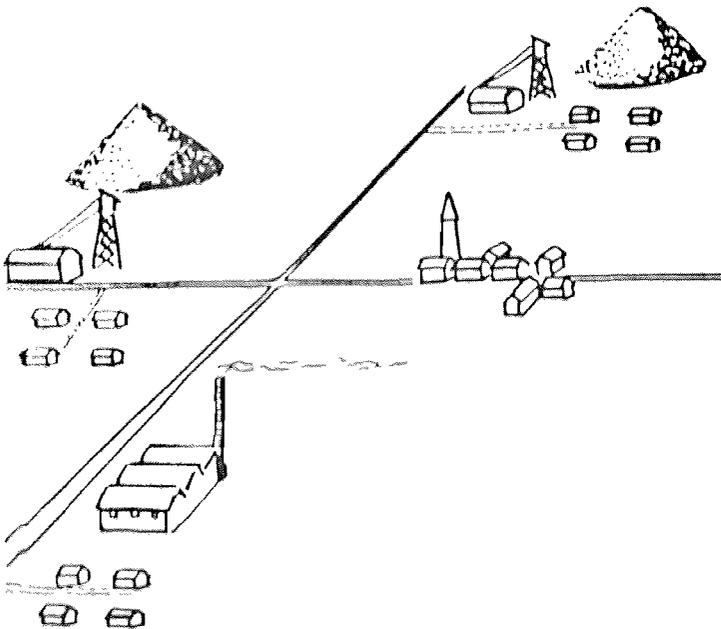
## EVOLUTION DE L'HABITAT DANS LE HAUT PAYS



Jusqu'au XVIII<sup>m</sup>e siècle :  
Habitat groupé.



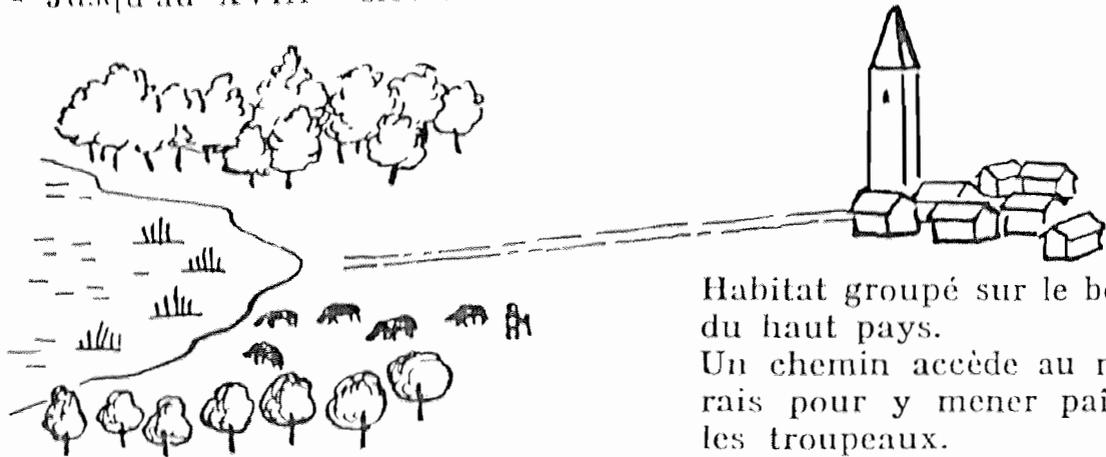
Après la découverte de la houille :  
création de hameaux mi-  
niers au pied des terrils.



Avec l'implantation de la sidérurgie, de nouvelles ci-  
tés ouvrières s'édifient -  
des routes relient les diffé-  
rents hameaux.

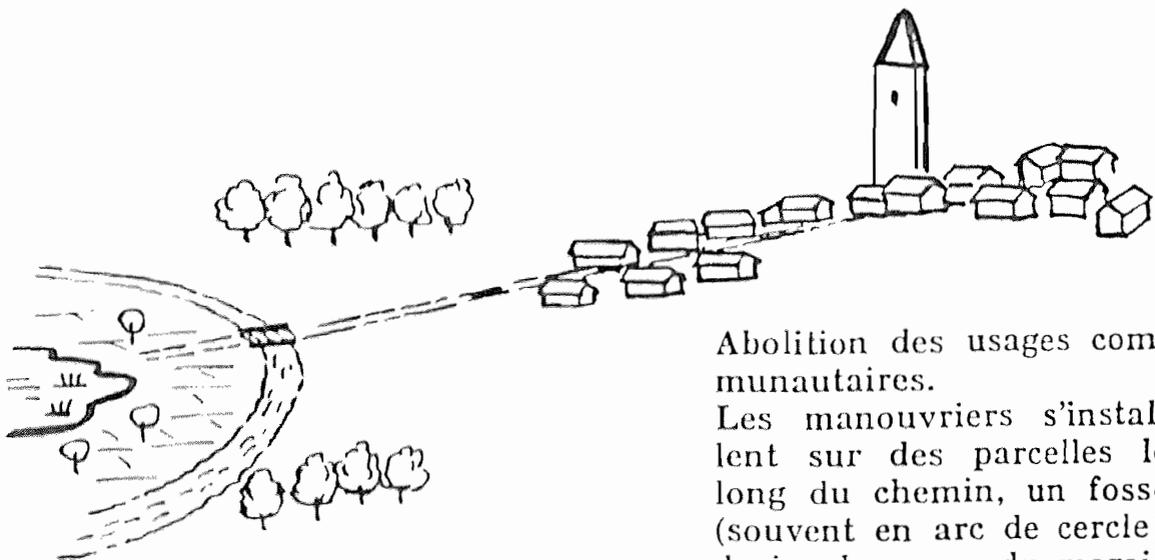
## EVOLUTION DE L'HABITAT AU CONTACT DU HAUT PAYS ET DU BAS PAYS :

1 - Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle :



Habitat groupé sur le bord du haut pays.  
Un chemin accède au marais pour y mener paître les troupeaux.  
*Exemple : la rue principale d'Hélesmes.*

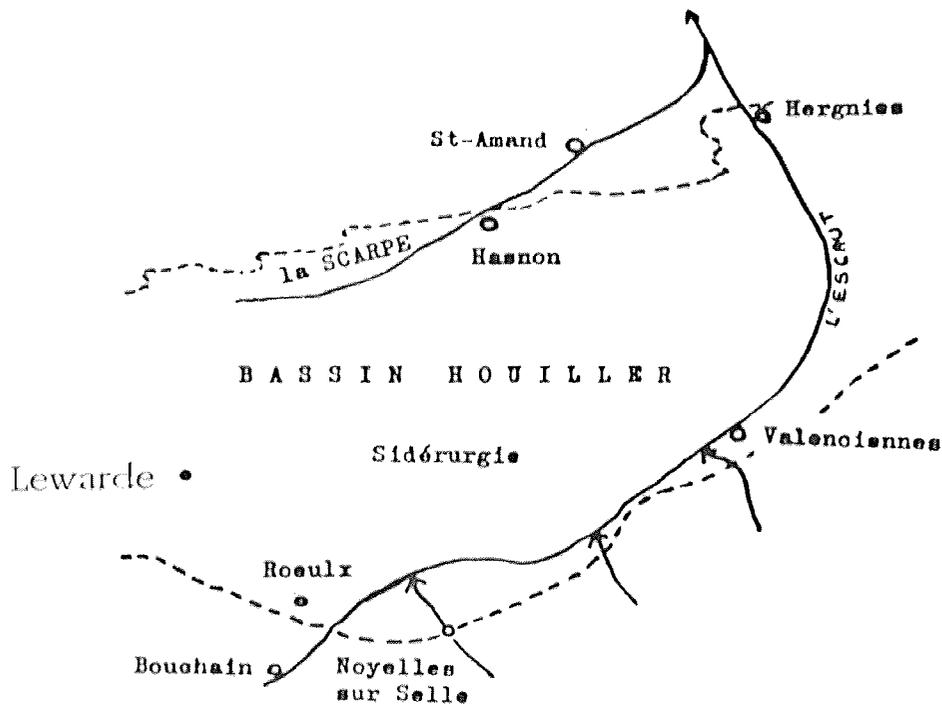
2 - Au XIX<sup>ème</sup> siècle :



Abolition des usages communautaires.  
Les manouvriers s'installent sur des parcelles le long du chemin, un fossé (souvent en arc de cercle) draine les eaux du marais qui est défriché.  
*Exemple : la rue du Marais-caux (Wallers).*

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'habitat s'étend, les fossés sont remplacés par des drains enterrés, de nouvelles rues se créent ; le centre du village se déplace vers le bas pays.

## Productions du sous-sol :



## Les vallées alluviales ou le Bas-pays

| Nature du sol   | Végétation             | Habitat           |
|---|------------------------|-------------------|
| Limon sableux récent (quaternaire)<br>La vallée de la Scarpe est beaucoup plus large que celle de l'Escaut, et quelques dépôts tertiaires affleurent. | Pâtures<br>Peupleraies | Dispersé (fermes) |

## Le Haut-Pays

| Nature du sol   | Végétation  | Habitat |
|---|---|---------|
| - à l'ouest :<br>Craie sénonienne (secondaire) affleurant par endroit, avec chenaux creusés par les cours d'eau tertiaires.<br><br>- à l'est :<br>Dépôts et alluvions anciennes de l'Escaut (sables, graviers, cailloux et silex) | Sol de culture (céréales, betteraves)<br><br>Forêts | Groupé  |

## Evolution de la forêt en Ostrevent

Les vestiges, découverts à Wallers et à Escaudain, permettent de dater l'implantation de l'homme en Ostrevent à partir du Paléolithique moyen, il y a 40 000 ans. Il s'agissait alors de chasseurs, ceux-ci se comportaient en prédateurs, suivant les troupeaux dans leurs déplacements, recherchant les gués des rivières, points de passage obligés où la chasse était plus facile...

Il y a 6 000 ans, après le recul du froid polaire, les troupeaux de rennes partis vers les pays nordiques, ont entraîné à leur suite les tribus de chasseurs. Une nouvelle population s'établit en Ostrevent, pratiquant le défrichement, l'élevage du bétail, la culture sommaire des sols, la chasse continuant à tenir une bonne place dans l'alimentation. Les populations étant plus sédentaires, liées plus ou moins longtemps à la fertilité de la terre et à l'abondance des pâturages, le paysage commença à se transformer : la forêt et le sous-bois se trouant, après brûlis en de vastes clairières...

Les Celtes, créateurs du fer, s'imposèrent ensuite, apportant une exploitation rationnelle des sols et vouant aux arbres de la forêt un culte religieux. Les légions romaines, éprises de conquêtes, défièrent les redoutables gaulois nerviens mais craignaient les frondaisons obscures et pleines de traquenards de la forêt recouvrant notre pays. César, dans ses "commentaires", relate la terreur de ses soldats à la vue des massifs forestiers qu'il fallait traverser...

La politique logique des romains consista donc à opérer d'importants défrichements, en liaison avec le tracé des routes stratégiques et l'accroissement de la population. Les Francs qui leur succédèrent, poursuivirent les défrichements, aidés par les moines : "avec ses compagnons, le moine défriche et construit, il domestique des animaux demi-sauvages, établit une ferme, un moulin, une forge, un four... Mendians, vagabonds, fugitifs, paysans affluent autour du sanctuaire. Par degrés, le campement devient un village, puis une bourgade" (Taine).

La physionomie de l'Ostrevent avait déjà beaucoup changé avec la multiplication des villages et le recul de la forêt ; on recherchait cependant un équilibre, en reconnaissant à l'avance les sols propres à l'agriculture et ceux devant rester en forêt, réserve de gros gibier (domaines) ou de petit gibier (garenne). Les paysans obtinrent certains droits : de glandée, de pâturage, de pacage, de passage (droits d'usage).

Mais ces droits d'usage accordés aux villageois dégradèrent de plus en plus les peuplements forestiers : le pacage en forêt entraînait le piétinement et la disparition des jeunes plants d'arbres, la futaie originelle dépérissait et donnait ensuite par abattage progressif des taillis sous futaies, puis des taillis préluant au défrichement : les enclaves de cultures allaient festonner la lisière des bois qui recula de plus en plus...

La royauté entama alors la lutte contre les droits d'usage et leurs abus, car on redoutait le manque de bois de construction et de bois de chauffage ; les défrichements furent interdits dans toutes les forêts, y compris les possessions ecclésiastiques (1735).

Et pourtant, ce siècle allait encore connaître d'importants travaux : en 1760, on rectifia le cours de la Scarpe et en 1780, l'Escaut était à peu près canalisé de Cambrai à Valenciennes. Les marais bordant la Scarpe et l'Escaut furent desséchés et mis en culture (les rendements étaient médiocres et on y suppléait par une superficie emblavée accrue).

De prédateur, l'homme s'était ainsi mué en exploitant du sol arable, en tirant sa subsistance et modelant un nouveau paysage en créant, par son travail, les grandes voies du commerce : routes, canal et chemin de fer (1838). L'homme d'Ostrevent allait s'engager dans la société industrielle avec l'exploitation d'une nouvelle richesse, celle du sous-sol : le charbon...

l'énergie, industrialisation, mécanisation, industries de transformation, consommation : de nos jours, au défrichement pour nécessité agricole a succédé le défrichement pour les liaisons routières, pour les aménagements de zones de loisirs... La forêt se morcelle et recule de nouveau...

Le "Progrès", les temps modernes, est-ce l'anéantissement de la nature ?

# POTENTIALITES NATURELLES A METTRE EN VALEUR

A - La géologie : sable et grès

B - La végétation : châtaignier et  
plantes à bulbe

## A - La géologie

Lewarde, Montigny et Lallaing constituent une avancée sableuse dans les marais de l'Ostrevent (cf. extrait de la carte géologique). Le centre de Lewarde est à l'interface, entre les pays crayeux du sud, le Marais et la "presqu'île" tertiaire.

La route nationale vient d'ailleurs en frontière entre les zones de la craie et les zones sableuses proches des anciens sites marécageux. Cette disposition explique le rôle historique du lieu :

Au niveau géographique, le Bois de Lewarde est une superbe butte témoin car les horizons du Landénien étaient présents partout dans la région avant leur érosion presque totale. Ces buttes tertiaires sont quasiment toutes orientées suivant l'axe majeur de l'Artois qui reprend celui de la Faille du Midi, le Bois de Lewarde est donc une exception majeure qui joue le rôle de "pont", entre la vallée de la Sensée et celle de la Scarpe.

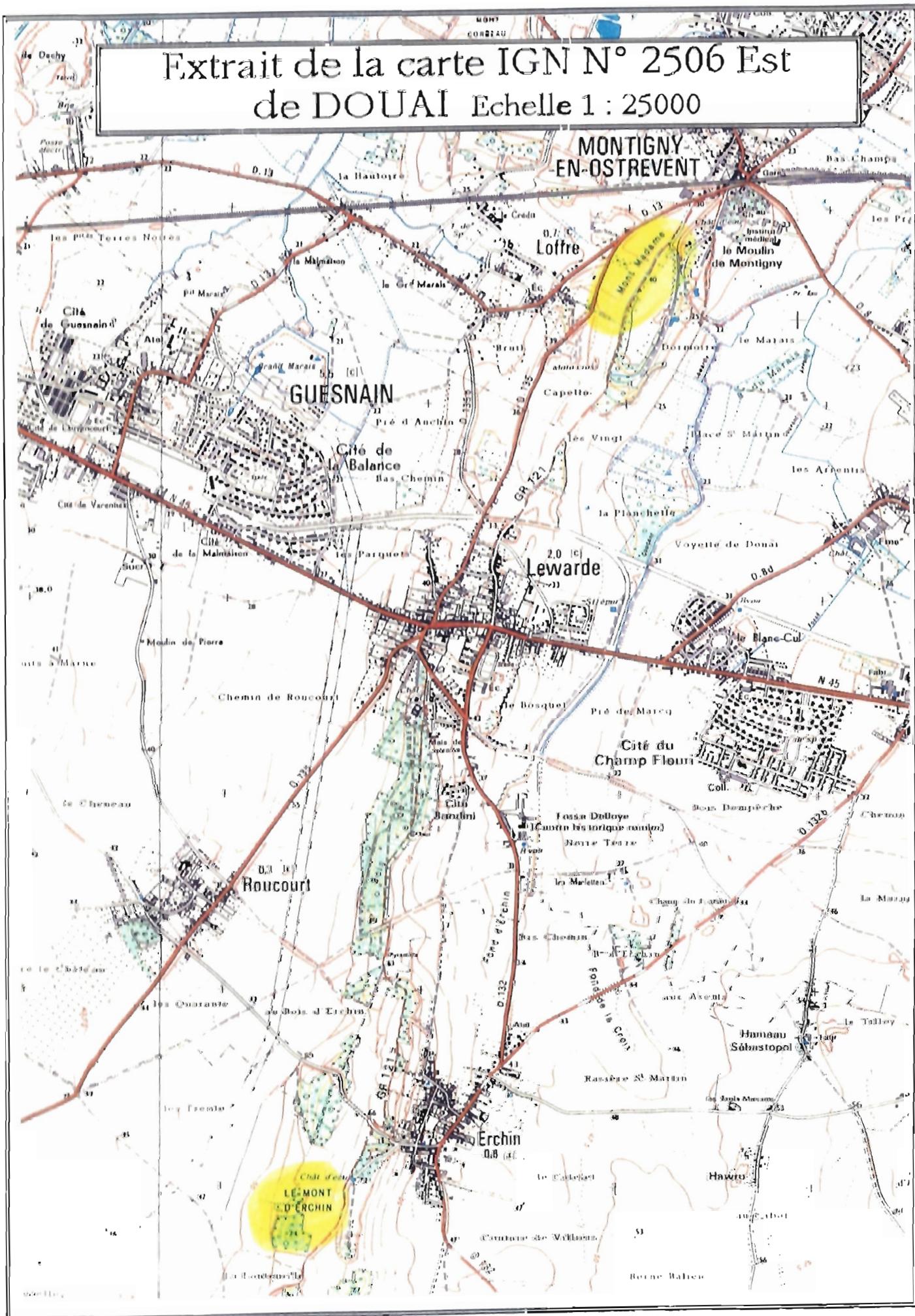
A 55 mètres d'altitude en moyenne, le Bois de Lewarde repose donc essentiellement sur les sables et grès d'Ostricourt et l'Argile de Louvil (étage Landénien de l'Ere tertiaire).

Les grès du tertiaire exploités à Lewarde ont servi de matériaux pour les soubassements de bâtiments dans tout le Douaisis (églises, châteaux...) jusqu'à la fin du XIXe siècle (cf. document "Au temps des piqueurs de grès"). Déjà, le 5 mai 1374, le Seigneur de Montigny-en-Ostrevent avait vendu à la ville de Douai le droit d'extraire des blocs de grès dans une carrière de Lewarde (Espinas, op. cit. p. 196). Ensuite, des exploitations de sables ont été effectuées jusqu'à la fin des années 60.

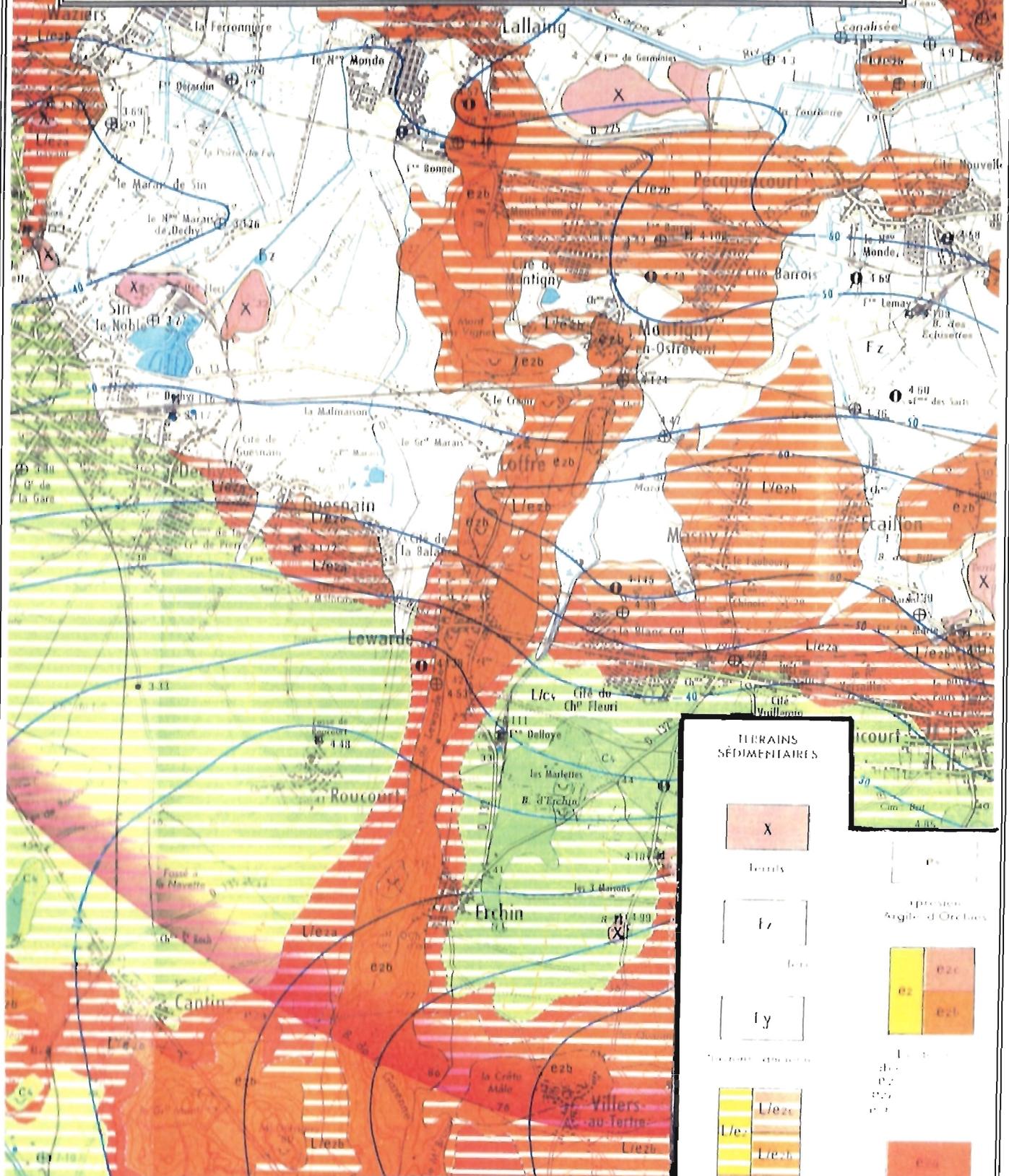
Le Bois de Lewarde, situé sur et dans l'axe de la crête sableuse, forme de ce fait une belle butte témoin qu'il serait intéressant de **relier écologiquement** aux autres buttes qui sont dans son prolongement comme le Mont d'Erchin au sud ou le Mont Madame au Nord.

Cette longue crête sableuse jouerait alors son rôle véritable de **pont** entre les vallées de la Scarpe (Nord) et de la Sensée (Sud).

Extrait de la carte IGN N° 2506 Est  
de DOUAI Echelle 1 : 25000



# Extrait de la carte géologique de la région de Douai

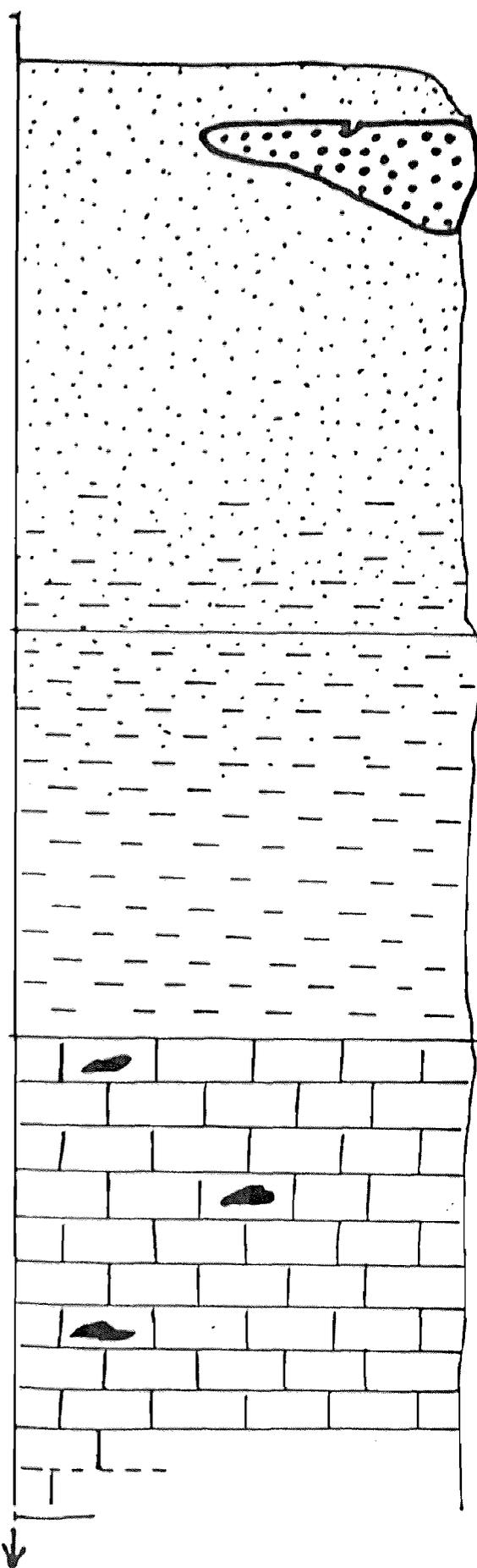


**TERRAINS SÉDIMENTAIRES**

|      |        |      |                   |
|------|--------|------|-------------------|
| X    | Terres | Fs   | Argiles d'Orchies |
| Fz   | Terres | Ue2a | Ue2a              |
| Ly   | Terres | Ue2b | Ue2b              |
| Ue2c | Ue2c   | Ue2d | Ue2d              |
| Ue2e | Ue2e   | Ue2f | Ue2f              |
| Ue2g | Ue2g   | Ue2h | Ue2h              |
| Ue2i | Ue2i   | Ue2j | Ue2j              |
| Ue2k | Ue2k   | Ue2l | Ue2l              |
| Ue2m | Ue2m   | Ue2n | Ue2n              |
| Ue2o | Ue2o   | Ue2p | Ue2p              |
| Ue2q | Ue2q   | Ue2r | Ue2r              |
| Ue2s | Ue2s   | Ue2t | Ue2t              |
| Ue2u | Ue2u   | Ue2v | Ue2v              |
| Ue2w | Ue2w   | Ue2x | Ue2x              |
| Ue2y | Ue2y   | Ue2z | Ue2z              |

Les explorations, la coordination des documents et les tracés géologiques ont été faits, de 1962 à 1964, par M. J. Desoignies, Ingénieur Géologue au BRGM Service géologique régional Nord-Pas de Calais.  
 Cette feuille a été publiée en 1965, M. J. Goguel, Ingénieur Général des Mines, étant Directeur du Service.

# Coupe stratigraphique



9 mètres

*Sables et grés d'Ostricourt*

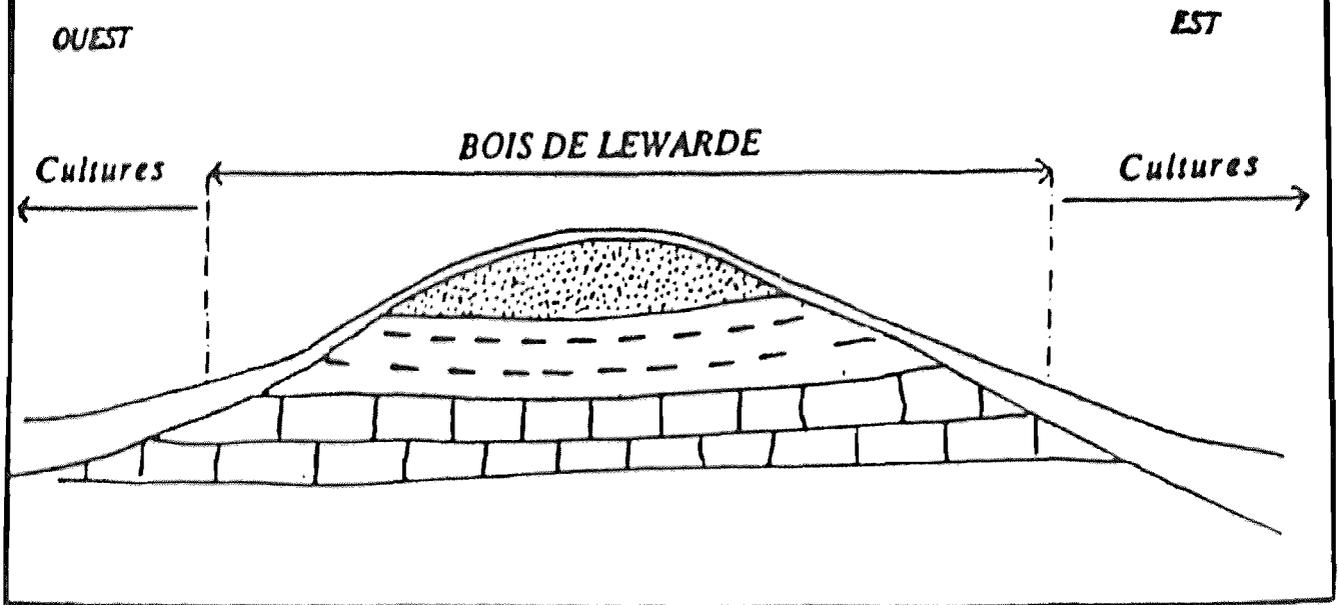
6 mètres

*Argile de Louvil*

33 mètres

*Craie blanche à silex*

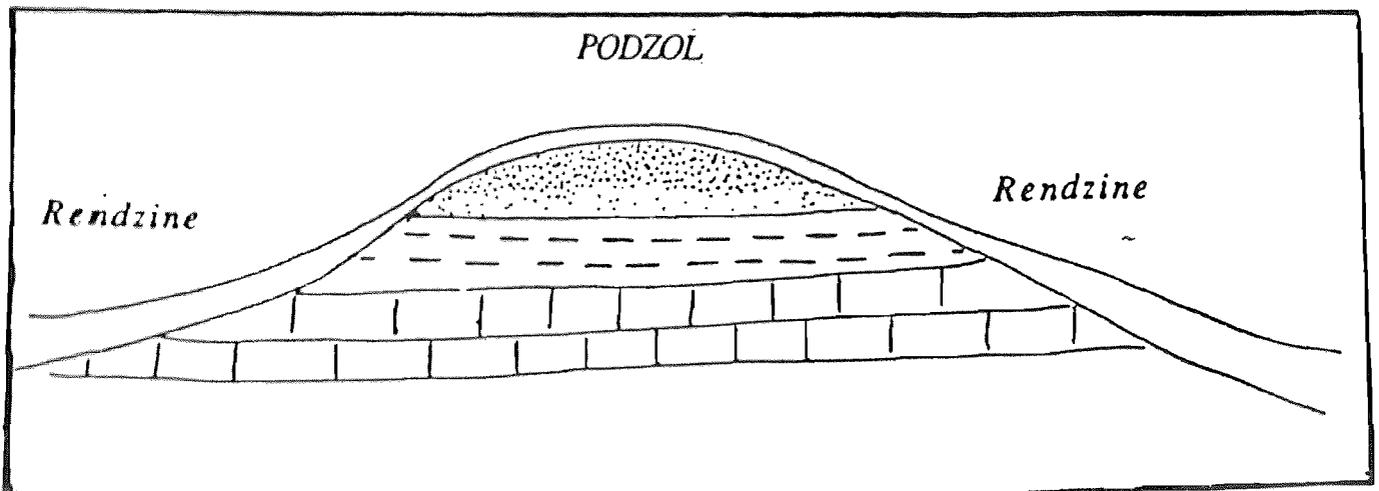
# COUPE GEOLOGIQUE SCHEMATIQUE DU BOIS DE LEWARDE



## LEGENDE

- Limons de lavage ou limon quaternaire
  - Sables et grés d'Ostricourt
  - Argile de Louvil
  - Craie blanche sénonienne
- } LANDENIEN

## EVOLUTION PEDOLOGIQUE POTENTIELLE

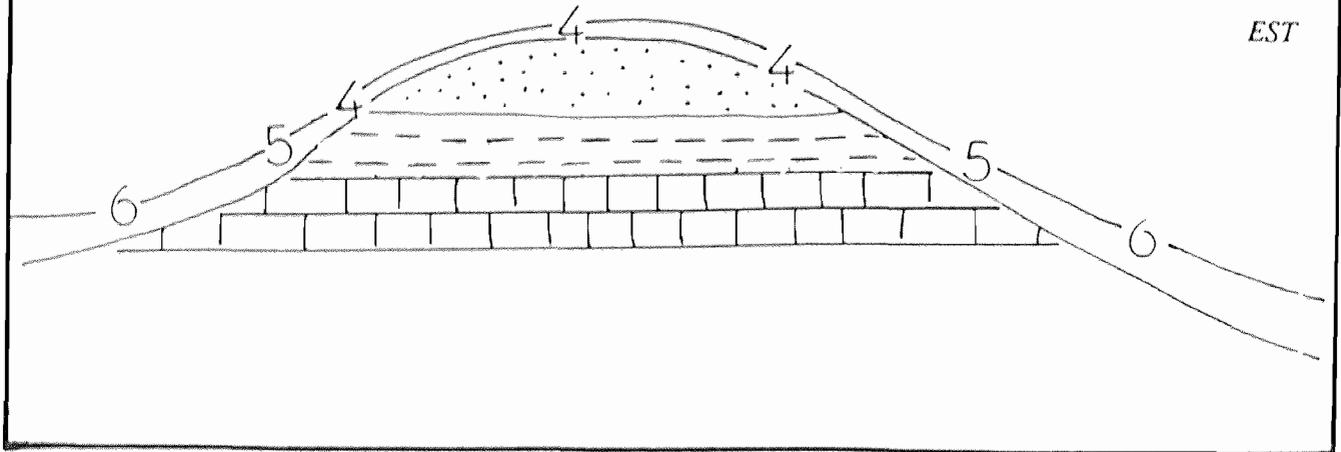


MESURE DU PH

Coupe du Bois de Lewarde

OUEST

EST

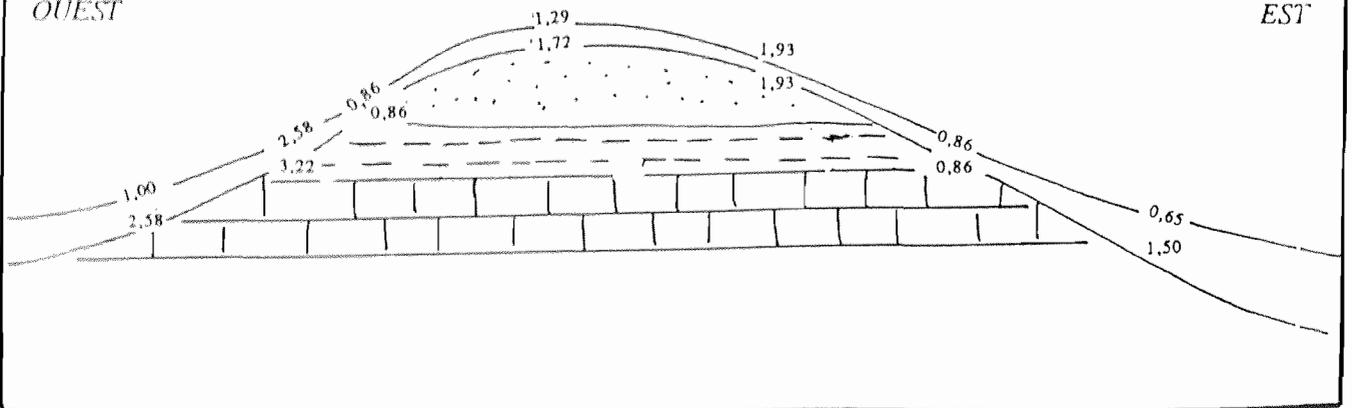


MESURE DU Ca TOTAL DANS L'HUMUS EN SURFACE ET A 50 cm DE PROFONDEUR

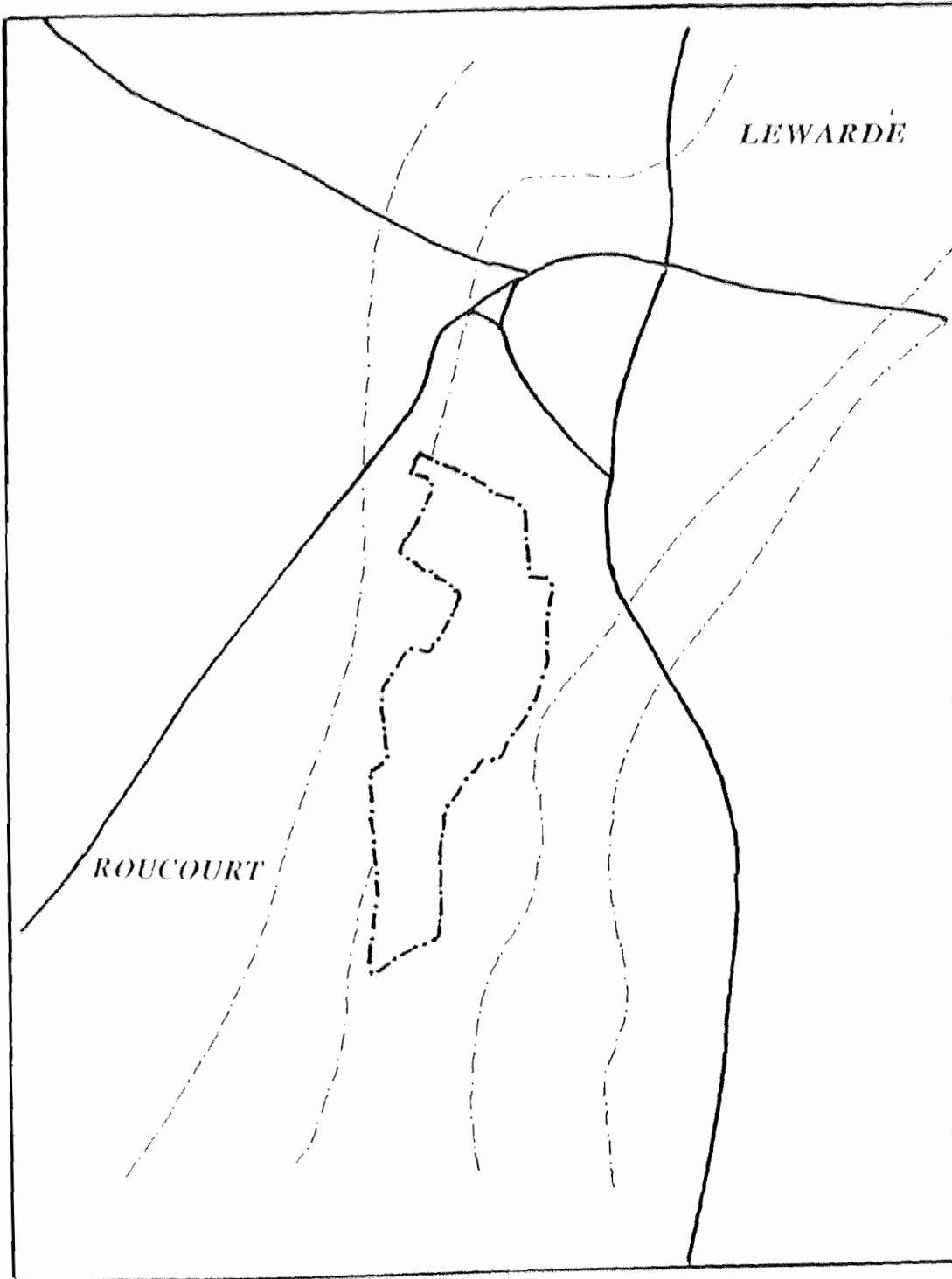
Coupe du Bois de Lewarde

OUEST

EST

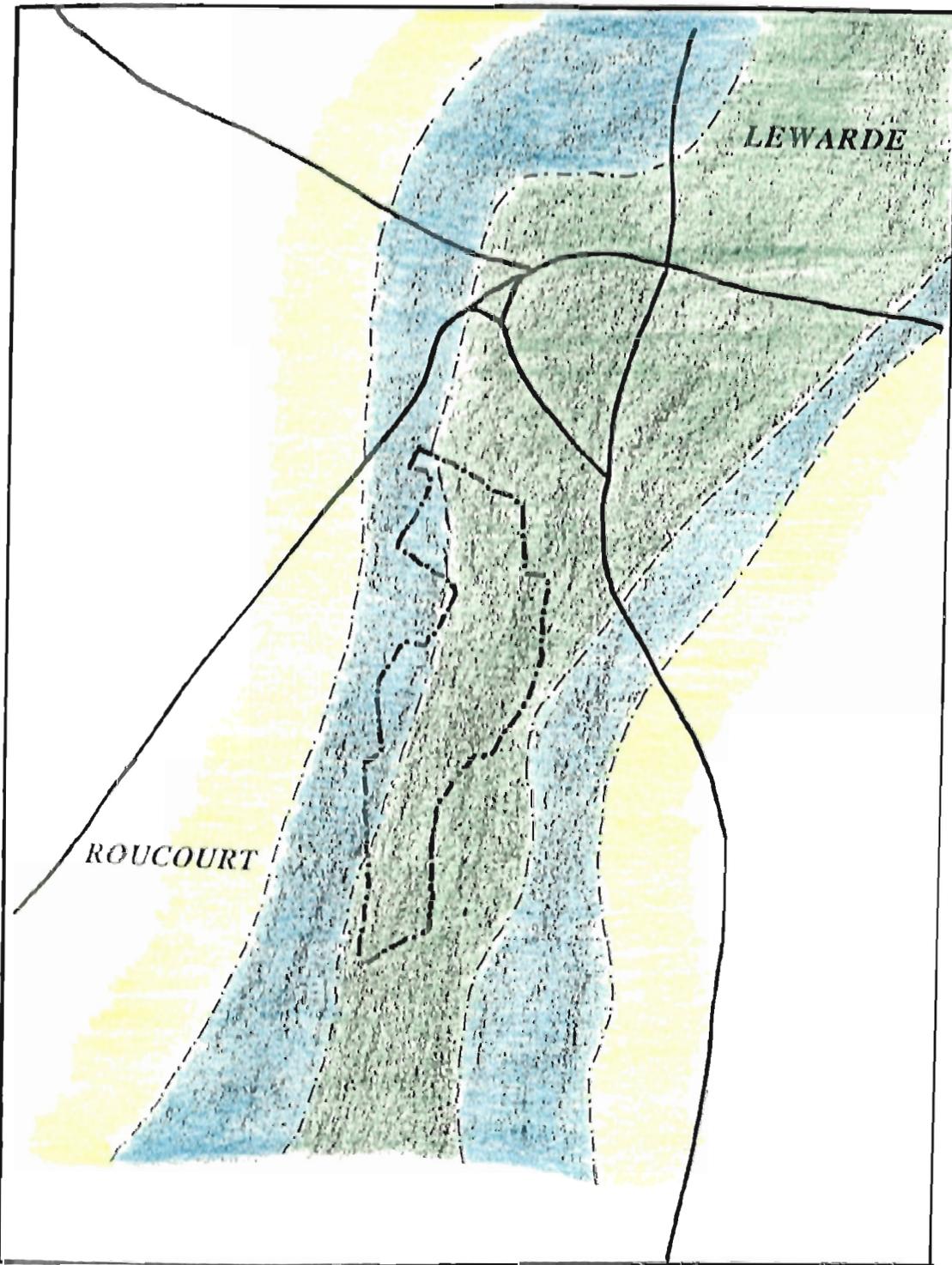


**CARTE GEOLOGIQUE**  
**1/10000**  
**(ECORCHE INFRA QUATERNAIRE)**



- |  |   |   |           |            |
|--|---|---|-----------|------------|
| <div style="border: 1px dashed black; width: 30px; height: 20px; display: inline-block; margin-right: 10px;"></div>    | Sables et grés d'Ostricourt (Landénien) | } | Landénien | TERTIAIRE  |
| <div style="border: 1px dashed black; width: 30px; height: 20px; display: inline-block; margin-right: 10px;"></div>    | argile de Louvil                        |   | Sénonien  | SECONDAIRE |
| <div style="border: 1px dashed black; width: 30px; height: 20px; display: inline-block; margin-right: 10px;"></div>    | craie blanche                           |   |           |            |
| <div style="border-top: 1px solid black; width: 30px; height: 2px; display: inline-block; margin-right: 10px;"></div>  | Principaux axes de communication        |   |           |            |
| <div style="border-top: 1px dashed black; width: 30px; height: 2px; display: inline-block; margin-right: 10px;"></div> | Limite actuelle du Bois de Lewarde      |   |           |            |

**CARTE GEOLOGIQUE**  
**1/10000**  
**(ECORCHE INFRA QUATERNAIRE)**



- |   |  |   |                  |                   |
|---|--|---|------------------|-------------------|
|  | <i>Sables et grès d'Ostricourt (Landénien)</i> | } | <i>Landénien</i> | <i>TERTIAIRE</i>  |
|  | <i>argile de Louvil</i>                        |   |                  |                   |
|  | <i>craie blanche</i>                           |   | <i>Sénonien</i>  | <i>SECONDAIRE</i> |
|   | <i>Principaux axes de communication</i>        |   |                  |                   |
|   | <i>Limite actuelle du Bois de Lewarde</i>      |   |                  |                   |

## *Au temps des piqueurs de grès*

*Le piquetage des grès était la principale occupation des Lewardois avec la culture.*

*Les pierres étaient extraites après repérage, au moyen d'une tige de fer appelée sonde, puis taillées sur place et employées pour la construction.*

*Un grand nombre de monuments de la région, en particulier le beffroi de Douai, la porte de Valenciennes, sont bâtis avec les grès de Lewarde, taillés par les maîtres-croqueteurs.*

*La plupart des maisons de la commune ont leurs soubassements en grès. Souvent, les pierres de fronton s'ornent de dessins rappelant la profession ou la qualité de l'occupant : couronne ducale, outils, tonneaux, etc.*

*Bernard BARALLE*



*La tour dans les bois*



*Les soubassements en grès*

## B - La végétation : châtaignier et plantes à bulbe

Le **Bois de Lewarde** constitue la zone naturelle principale du village.

Une des particularités du bois est d'être installé sur un substratum sableux. Sa répartition n'est pas le fait du hasard mais est étroitement liée à ce substrat, impropre à l'agriculture.

C'est l'Office National des Forêts qui gère le bois de Lewarde : quelques parcs de plantations, grillagés, sont d'ailleurs observables à partir des allées de promenade. Autre trait essentiel du bois : la jeunesse de ses peuplements, conséquence directe de la guerre 1914-1918 qui a fait des ravages considérables dans la végétation arborescente. Enfin, les chiffres de l'indice De Martonne révèlent dans les Douaisis l'existence d'un climat atlantique, déjà atténué par une influence continentale, cette dernière pouvant expliquer la présence du *Scilla bifolia* L. dans le bois. La série prépondérante des forêts de la région, ainsi que des bois de Lewarde et d'Erchin, est constituée de façon prédominante par les chênaies pédonculées.

Reconnu zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (cf document ZNIEFF) avec le Mont d'Erchin et le Bois de la Garenne, le Bois de Lewarde présente une végétation en relation étroite avec la nature du sol (cf carte géologique, coupe géologique schématique du bois de Lewarde ; l'évolution pédologique potentielle ; mesure du pH et du Ca total).

Sur les limons sableux de la partie sommitale (sol acide), les châtaigniers dominent largement (55%) avec le chêne pédonculé (30%).

Sur les flancs oriental et occidental du bois se développe une futaie plus variée avec des espèces caractéristiques de sols riches plus ou moins limoneux.



## LES ZONES NATURELLES D'INTERET ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE, FLORISTIQUE DE LA RÉGION NORD - PAS DE CALAIS

Janvier 1991  
Echelle 1/250 000<sup>e</sup>

— Réseau hydrographique

### NATURE DOMINANTE DU SITE

-  Littoral (dunes, falaises, rochers)
-  Zones humides (marais salés, marais, tourbières, prairies humides)
-  Milieu aquatique (eaux douces, lac, plan d'eau étang, mare...)
-  Milieu forestier
-  Pelouses calcicoles et milieux dérivés (tourbières marécageuses et pré-faies)
-  Pelouses arborescentes et milieux dérivés (landes hautes de reconnaissance...)
-  Systèmes plateau à très basse altitude
-  Ensemble vallées versantes
-  Autre milieu (faune pelotonne, marais, défilés des voies navigables, plan d'eau artificiel)

ZNIEFF de type I  
facteur d'intérêt biologique remarquable  
et son numéro de site



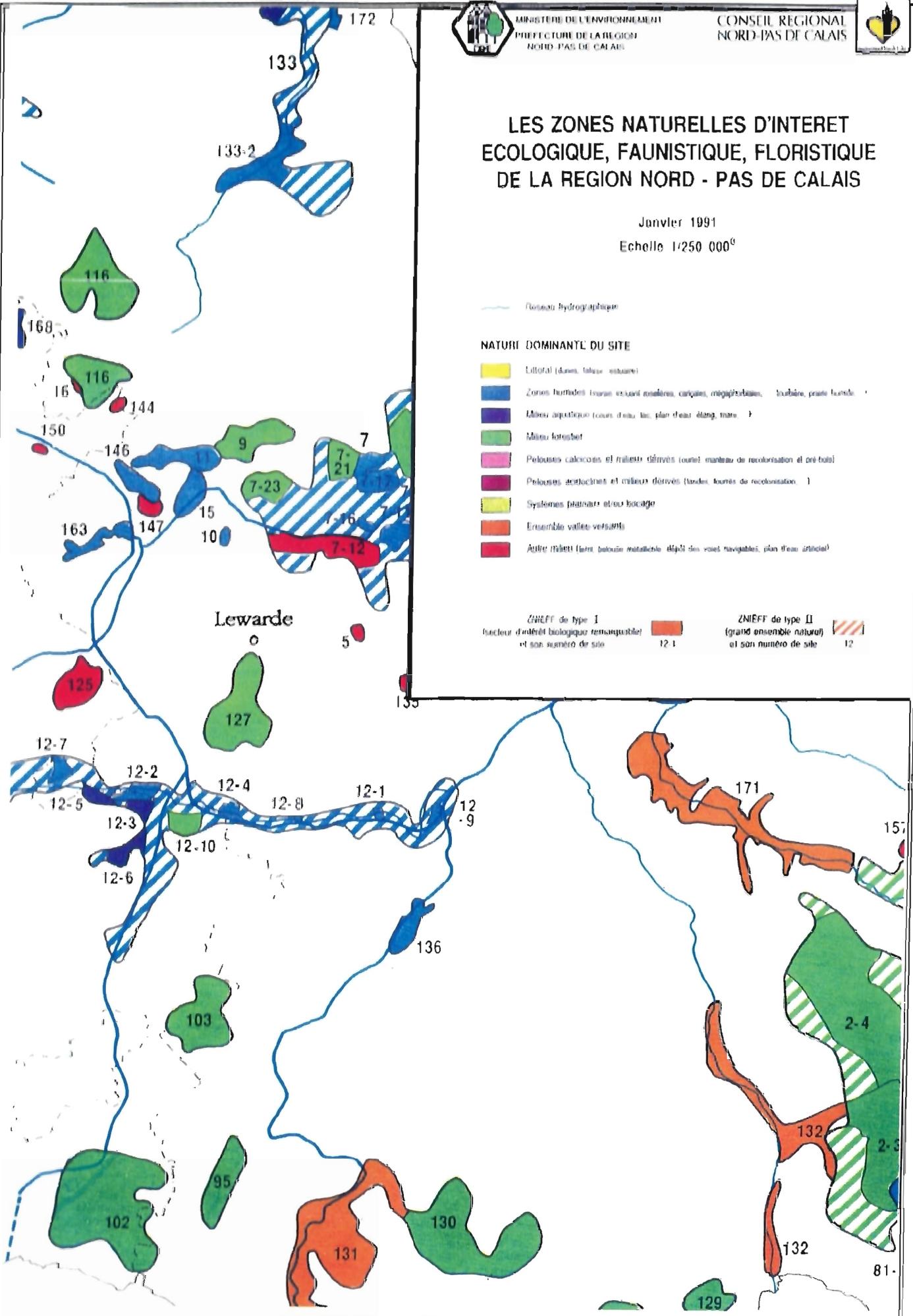
12-1

ZNIEFF de type II  
(grand ensemble naturel)  
et son numéro de site



12

Lewarde



Description de la zone naturelle d'intérêt  
écologique, floristique et faunistique (Z.N.I.E.F.F.)  
N° 01270000

Bois de Garenne, Mont d'Erchin et Bois de Lewarde

Cette Z.N.I.E.F.F. a été décrite par Françoise DUHAMEL et L. KERAUTRET en collaboration avec V. BOULLET et L. DURIN pour la flore, d'après des données de 1986 et 1989.

La zone s'étend sur les communes suivantes : Lewarde, Erchin, Roucourt, Cantin, Bugnicourt et Villers-au-Tertre.

Les lieux-dits suivants font partie de la zone : le Bois de Lewarde, le Mont d'Erchin, le Bois de la Garenne, le Mont Delvigne, le Mont Bruno et le Gris-Mont.

Il s'agit d'un ensemble de buttes boisées associées à des prairies et à des cultures. On y retrouve les associations végétales suivantes :

Lonicero-Carpinion  
Lonicero-Salicetum  
Capreae fragmentaire  
Epilobion angustifolii  
Pruno-Carpinetum  
Trifolion medii

Le milieu peut se définir comme un complexe de buttes boisées relictuelles sur sable et argile du Landénien avec Lonicero-Carpinion mésotrophe à eutrophe mais plutôt xérophile. On y retrouve aussi des vestiges de prairies peu communes à rares de la flore régionale. Le Bois de Lewarde est ainsi la station unique d'une plante forestière continentale : **Scilla bifolia** (Scille à 2 feuilles) qui fleurit à Lewarde avant même qu'arbres et arbustes commencent à se garnir de feuilles mais se cantonne sur les pentes douces et terrasses colluvionnées. C'est ensuite la strate herbacée qui devient luxuriante avec les anémones et ficaires qui se développent et fleurissent en quelques jours. La scille se trouve alors disséminée. Dès l'éclosion des jacinthes, elle devient très difficile à voir.

*Scilla bifolia* L. a été découverte et signalée dans le Douaisis par des botanistes au XIXe siècle. Les stations du Douaisis sont les stations les plus nordiques de cette plante, et sont de ce fait à protéger.

Toute la zone concernée joue un rôle écologique important : il s'agit d'une zone refuge dans une région agricole cultivée.

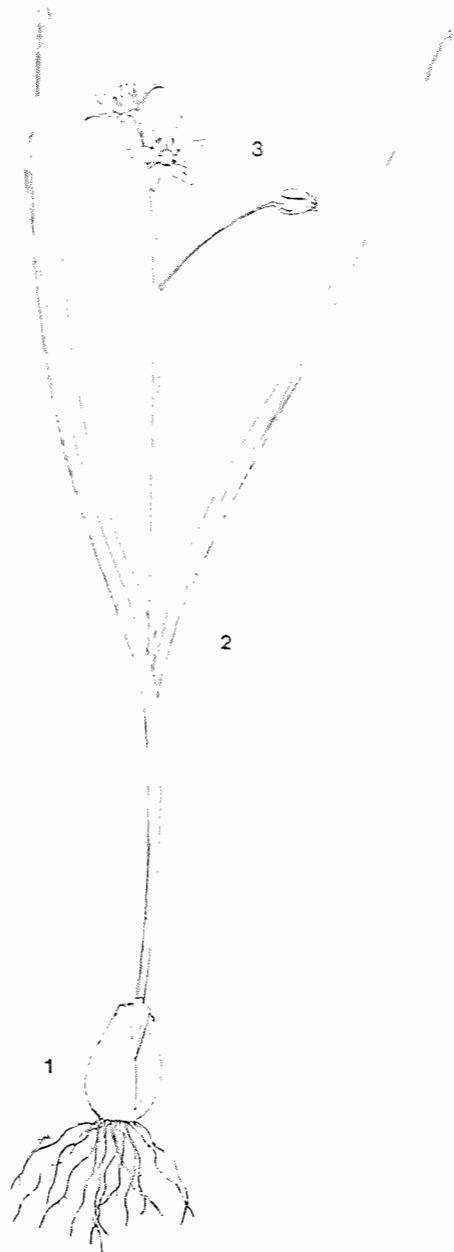
Le site présente également un intérêt au niveau paysager par sa position dominante par rapport aux cultures environnantes.

La faune forestière y est peu représentée, comme dans l'ensemble du Douaisis.

L'avifaune, par contre, est abondante : le site sert de zone d'hivernage pour les rapaces diurnes (buses, éperviers) et se trouve sur une voie migratoire empruntée par de nombreuses espèces comme le pigeon ramier (*Colomba palumbus*).

Le milieu est en partie dégradé ; en effet, le sous-bois y est rudéralisé et eutrophié ; le sureau noir (*Sambucus nigra*), plante caractéristique de ce type de milieu, y est généralisé.

Pour une meilleure protection de la zone, il serait intéressant de reconstituer des lisières forestières et de conserver le régime de taillis sous futaie tout en assurant une meilleure gestion sylvicole par une exploitation plus rationnelle des arbres adultes.



## LILIACÉES

### *Scilla bifolia* L.

#### Scille à deux feuilles

Angl. : Early-Squill, Star-flava (1991)

Allém. : Zweiblättriger Blaustern, Sternblümle, Sternvacinthe, Blaue-Mädel, Mädel

autres : **skilla** (nom de la Scille vaticinale, peut-être dérivé du gr. **scullein** : nuire) ; bulbe ou la Scille (aucun d'e est un nom scientifique)

#### CARACTÈRES BIOLOGIQUES

- plante vivace de 10-25 cm ; géophyte à bulbe ;
- floraison : mars à mai ; pollinisée par les insectes ; dispersée par les fourmis ;

Nota : Partie aérienne desséchée disparaissant dès le milieu de mai

#### CARACTÈRES DIAGNOSTIQUES

- plante glabre ;
- 1 - bulbe de petite taille, **ovoïde, blanchâtre** ;
- 2 - **2 feuilles** vertes, rarement 3, embrassant la tige jusque au milieu et portant environ au total développées avec les fleurs, ovates au sommet ;
- 3 - **3-8 fleurs bleues** (parfois roses ou blanches), disposées en **grappe très lâche** ; pas de bractées sépales libres, longs de 6-8 mm ;
- capsules globuleuses à trois angles

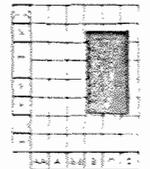
#### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

- assez commune dans l'Est et le Centre, rare ou très rare ailleurs ; présente à l'Ouest et en Méditerranée ;
- jusqu'à 1500 m de l'étage collin à la base de l'étage subalpin ;
- **médioeuropéenne (subméditerranéenne)**.



#### DONNÉES AUTÉCOLOGIQUES

- espèce de **demi-ombre** (optimum en taillis sous futaie) ;
- humus : mult. carbonaté à mult. mésotrophe (optimum : mult. eutrophe) ;
- sols riches en bases et en azote ; pH basique à légèrement acide ;
- matériaux : argiles de décarbonatation, alluvions limoneuses riches ;
- sols **frais**, souvent **profonds** ; espèce **mésophile** à **hygrocline** ;
- caractère indicateur : **neutronitrophile**



#### BIOTOPES, FORMATIONS VÉGÉTALES, PHYTOSOCIOLOGIE

- chênaies pédonculées, hêtraies-chênaies, *Carpinion betuli*, hêtraies (*Fagion sylvaticae*) ; aulnaies-trénaies (*Alno-Padion*), hêtraies d'altitude (*Aceri-Fagenion*) ;

#### USAGES, PROPRIÉTÉS

- bulbe : poison végétal ; alimentaire ;

- à protéger dans le Bassin parisien et dans l'Ouest par simple maintien des peuplements existants ;

## Le châtaignier

(*Castanea sativa* Mill.)

Depuis longtemps cultivé par l'homme, le Châtaignier est répandu dans la plus grande partie de l'Europe. Originaire d'Asie Mineure, il n'est venu en Grèce qu'assez tard et n'a pénétré en Italie que vers le IIe siècle av. J.-C. La châtaigne était pour les Grecs un fruit peu connu au temps de Théophraste (IVe-IIIe siècle av. J.-C.) qui l'appelle "Gland de Zeus" (*Dios balanos*) et donne l'espèce comme répandue en Mysie et en Lydie. Quatre siècles plus tard, Dioscoride dénomme encore la châtaigne "gland de Sardes", la capitale de la Lydie ; le nom grec de *castanea*, passé en latin, n'est employé que par les auteurs grecs très tardifs, il vient de *Castanis*, ville du Pont, au nord-est de l'Asie Mineure, dans l'actuelle Turquie.

Le latin *castanea* s'est conservé dans presque toutes les langues d'Europe occidentale ; français, châtaigne ; italien, castagna ; portugais, castanha ; espagnol, castaña (qui a donné "castagnettes") ; allemand, Kastanie ; anglais, chest-nut. Le nom de marrons, appliqué d'abord à de grosses châtaignes provenant d'arbres cultivés, n'a été donné que beaucoup plus tard aux fruits du Marronnier, introduit en France de Turquie en 1615 seulement, et que l'on appela d'abord "châtaignes de cheval" (*Hippocastanum* est le nom botanique de cette espèce).

Avec l'âge, le châtaignier peut prendre de grandes dimensions. On en trouve dans le Sud-Ouest de très gros exemplaires qui ont plus de 500 ans. Au bord du lac Léman, à Thonon et à Evian, les troncs de deux châtaigniers ont respectivement 15 et 14 m de circonférence. Il n'est pas impossible qu'ils aient atteint le millénaire. Le châtaignier de Sancerre qui a 10 m de tour passe pour avoir cet âge.

Au 1er siècle av. J.-C., les Romains mangeaient déjà des châtaignes grillées qu'ils considéraient comme "donnant de l'embonpoint" et capables "d'arrêter puissamment les flux de l'estomac et du ventre". Ils en faisaient aussi des bouillies et une sorte de pain que l'on consommait pendant les abstinences rituelles dans les cultes de la Terre-Mère, d'Isis et de Cérès, le pain de céréales étant alors proscrit.

Dans le centre de la France, on a fait du pain de châtaignes jusqu'à la fin du XIXe siècle, surtout en période de disette, car il est fort indigeste. Durant des siècles, la châtaigne, rôtie ou bouillie, a été la nourriture hivernale de base des pays pauvres, principalement en Limousin, où l'on appelait le Châtaignier l'"arbre à pain". Dans les Cévennes, la "biroulade", qui consistait à manger des châtaignes rôties en les accompagnant de bons coups de vin, était l'occasion d'une soirée passée entre voisins.

Depuis toujours les châtaignes ont été considérées comme ayant une relation avec les morts. "Dans l'Albret, écrit Paul Sébillot, il faut manger des marrons grillés le soir de la Toussaint ; à Marseille où existe le même usage, on dit que l'on doit en mettre quelques-uns sous son oreiller pour empêcher les revenants de venir la nuit vous tirer les pieds ; aux environs de Carcassonne on plaçait dans le même but sous l'éclredon des châtaignes bouillies. Dans la Gironde certaines gens mettent des marrons grillés au lieu de pain sur la table à laquelle les morts sont censés venir s'asseoir. Dans la Vienne, on se rassemble, le jour de la Toussaint, dans les lieux plantés de châtaigniers, et on y fait cuire des châtaignes". Les mêmes usages se retrouvent en Piémont, où l'on consommait rituellement des châtaignes le jour des Morts, tandis qu'en Toscane, on devait en manger pour la Saint-Simon et à Venise le jour de la Saint-Martin. La coutume, attestée un peu partout, pour les pauvres gens d'aller de porte en porte mendier des châtaignes le jour des Morts, montre que ces fruits devaient nourrir les âmes du Purgatoire, mais il faut aussi considérer que l'importance attribuée aux châtaignes en cette époque de l'année correspondait à la date de leur récolte, à la fin d'octobre et au début de novembre, la Saint-Simon se célébrait le 28 octobre et la Saint-Martin le 11 novembre.

Le Châtaignier a longtemps fait partie de la pharmacopée campagnarde ; contenant beaucoup de tanin, les feuilles étaient employées contre les bronchites et les rhumatismes, châtaignes et bogues en décoction contre les coliques, et l'écorce comme fébrifuge. La phytothérapie moderne les réutilise.

Mais, depuis une trentaine d'années, l'espèce est en récession progressive, pour plusieurs raisons : la relative mévente des châtaignes, le coût de leur ramassage, étant donné le prix de la main d'œuvre, et surtout deux maladies cryptogamiques graves, l'endothiose ou chancre de l'écorce et, plus nocive encore, l'encre provoquée par un champignon qui parasite les racines.

*Castanea sativa* Mill. = *C. vesca* Gaertn. = *C. vulgaris* Lam.

## Châtaignier, Castagnié

Angl. : Spanish Chestnut, Sweet Chestnut, European Horse Chestnut

Allém. : Edelkastanie, Fichte-Kastanie, Roskastanie

*castanea* : au f. le nom des chânes, bois du châtaignier dans l'Antiquité, du latin *salivus* : cultivé.

### CARACTÈRES BIOLOGIQUES

- grand arbre de 25-35 m ; macrophanérophyte ; **caducifoliée** ;
- longévité : 500-1500 ans ; croissance juvénile rapide ; rejette fortement de souche ;
- monoïque ; floraison : juin à juillet ; pollinisée par le vent ;
- **postpionnière**.

### CARACTÈRES DIAGNOSTIQUES

- tronc droit ; houppier ample, arrondi ; grosses branches étalées ;
- écorce d'abord **grise et lisse**, devenant **brun noirâtre**, épaisse et fissurée en long ;
- 1 - jeunes rameaux **anguleux à grosses cicatrices foliaires**, brun rougeâtre à la base, portant des **lenticelles** ;
- 2 - bourgeons brun-rouge, **ovoïdes, globuleux**, à deux écailles (mais pouvant se fendre et s'écarter : en regarder plusieurs) ;
- 3 - feuilles **alternes, grandes, lancéolées, dentées** (longues de 10-20 cm et larges de 4-8 cm), à **nerivation pennée, glabres et brillantes dessus**, légèrement pubescentes, à **nerfures saillantes dessous** ;
- 4 - fleurs mâles en longs chatons jaunes latéraux à forte odeur de sperme, **dressés à la floraison** ; fleurs femelles groupées par 1-3, terminales ;
- 5 - fruits (chât, ignes) brun clair à marron foncé, enfermés par 1-3 dans une **bogue épineuse**.

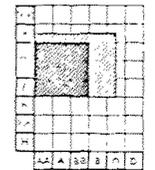
### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

- naturelle en Corse (étage supraméditerranéen) et sans doute en quelques points des Cévennes, des Maures et des Pyrénées orientales ;
- plantée ou subspontanée partout ailleurs : fréquente dans le Sud et l'ouest, rare dans le Nord et le Nord-Est ;
- jusqu'à 1000 m ; étages supraméditerranéen et collinéen ;
- espèce à **affinités supraméditerranéennes**.



### DONNÉES AUTÉCOLOGIQUES

- espèce relativement **thermophile** ;
- espèce **héliophile** ou de **demi-ombre** ;
- humus : null acide à modéré ; sols assez pauvres en bases et pauvres en calcaire ; pH assez acide ;
- matériaux variés (purs ou pierreux) : sables, limons ;
- sols **assez secs à assez frais** ;
- caractère indicateur : **acidiphile à large amplitude**.

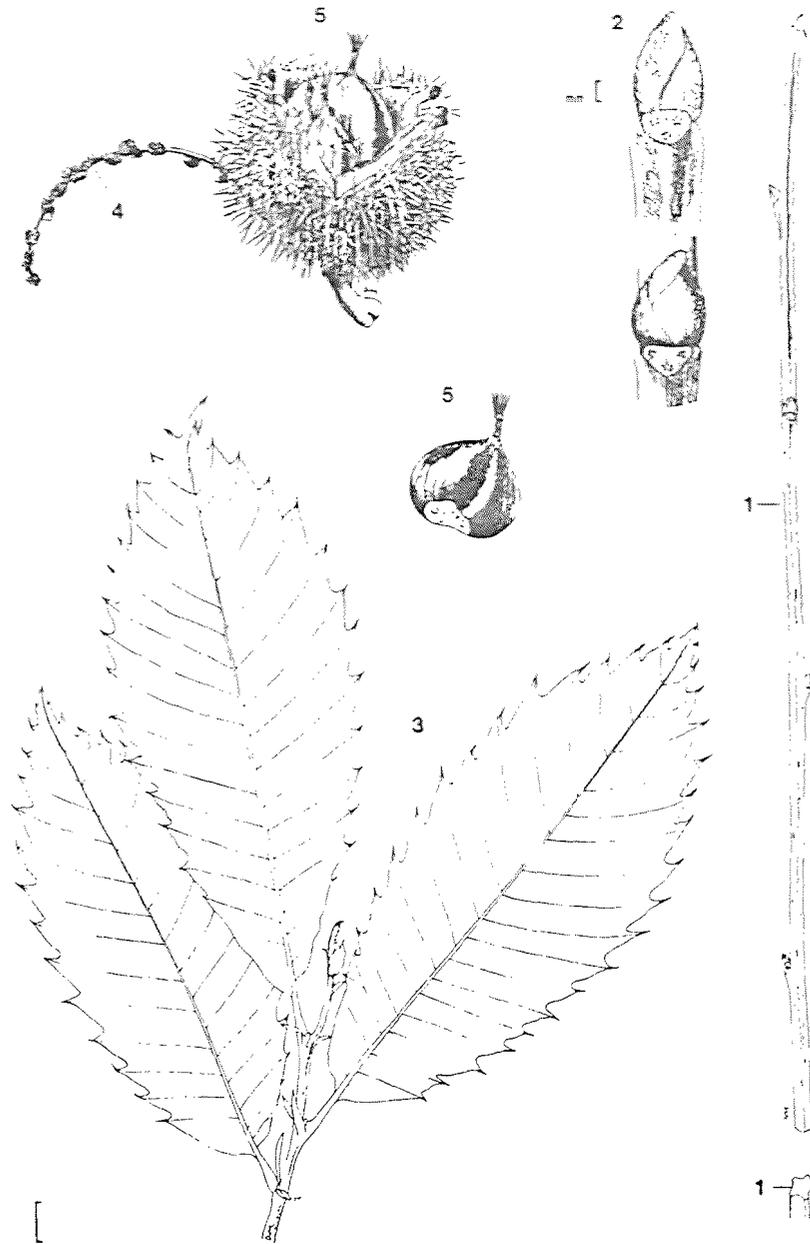


### BIOTOPES, FORMATIONS VÉGÉTALES, PHYTOSOCIOLOGIE

- bois, plantations (en hêtraies-chênaies, chênaies caducifoliées ou subétraies) ;
- forêts acidiphiles (*Quercion robori-petraeae*, *Luzulo-Fagenion*), chênaies pubescentes sur sols acides (*Quercion pubescenti-petraeae*).

### USAGES, PROPRIÉTÉS

- plante alimentaire : châtaignes comestibles, farineuses ;
- plante **astringente** ;
- bois hétérogène à duramen jaune brun plus ou moins clair et aubier blanc jaunâtre ; odeur de tanin ; densité assez élevée ; se travaille bien et se débite très bien par feulaie ;
- usages nombreux : perches, piquets, poteaux agricoles, cannes, jalons, clôtures, cercles de tonneaux, lattes refermées, pièces de charpente, bardeaux, petits merisiers, montants d'échelle, parquets, lambris, menuiserie, ébénisterie, bois courbé, panneaux de fibres et de particules, pâte à papier (après extraction du tanin), production de tanin ; autrefois : bois de mine ;
- défauts : rouille du tronc (sensibilité à l'insecte *Phlyctophora cinnamomi*) et au chancre (*Nectria*) ;
- bois de chauffage moyen, à utiliser en bois formé (projection d'oscailles).



# Liste des plantes trouvées à Lewarde

Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture  
 Sciences et Arts - Centrale du département du Nord séant à Douai -  
 1893-1894

|                  |  |                             |
|------------------|--|-----------------------------|
| PAPILIONACEES    | <i>Ulex europaeus L.</i>   | Ajonc d'europe              |
|                  | Sur les sables de Lewarde en compagnie de <i>Sarothamnus scoparius</i> (Genêt à balais) mais bien moins commun |                             |
| CRASSULACEES     | <i>Sedum album L.</i>  | Trique-madame               |
| ROSACEES         | <i>Rosa rubiginosa L.</i>  | Rosier rouillé              |
|                  | Entre Lewarde et Cantin. Chemin creux près de Noyelles sous Bellonne   |                             |
| CAMPANULACEES    | <i>Campanula rotundifolia L.</i>   | Campanule à feuilles rondes |
| CAMPANULACEES    | <i>Jasione montana L.</i>  | Jasione des montagnes       |
| GERANIACEES      | <i>Geranium columbinum L.</i>  | Pied de pigeon              |
|                  | Entre Lewarde et Erchin  |                             |
| PORTULACACEES    | <i>Montia minor Gmel</i>   | Montia mineure              |
| GROSSULARIACEES  | <i>Ribes uva-crispa L.</i>   | Groseiller à maquereau      |
|                  | Bois de Lewarde  |                             |
| SCROPHULARIACEES | <i>Veronica percica Poir.</i>  | Véronique de Perse          |
|                  | <i>V. buxbaumii Ten</i>  |                             |

# NUISANCES A REDUIRE

A - Le projet de rocade sud

B - La décharge

C - La route nationale

*- Arboune.  
- Marseille -  
- Le Prado.  
- Parcement CCF*

*Contournement de rocade par probable -*

## A - Le projet de rocade sud

Le projet de rocade minière Sud a été abandonné par l'Etat, mais repris par le Conseil Général en tenant compte du site archéologique présent.

D'après M. KOKIDÉ, de l'Unité Territoriale de Douai-Cambrai, Direction de la Voirie et des Infrastructures (Conseil Général), une décision pourrait être prise quant à la viabilité du projet, au vu de l'analyse de la répartition du trafic routier début 1994, lorsque la construction de la rocade nord et des liaisons du Douaisis seront achevées et empruntées.

Quoi qu'il en soit, les Services du Département travaillent dès à présent en collaboration avec le musée de Douai (M. Demolon) qui tient à préserver le site gallo-romain de Lewarde. En effet, ce site est l'un des plus importants vicus gallo-romains du Douaisis.

## B - La décharge

La décharge de Lewarde appartient à France-Déchets dont le siège social est localisé au 71 rue Henri Bretonnet - BP 12 - 78970 Mézières sur Seine. Ce centre d'enfouissement technique de résidus urbains sera prochainement étendu sur la commune de Loffre, sa capacité de réception ne devrait pas excéder 75 000 tonnes / an soit 300 tonnes / jour.

*Les déchets admis sont de deux types :*

- déchets de première catégorie :

ordures ménagères, déchets ménagers encombrants, déblais et gravats non souillés par des toxiques, déchets commerciaux, artisanaux ou industriels banals, déchets d'origine agricole non dangereux, pneumatiques conditionnés pour éviter les vides et boues de curages. L'admissibilité de chaque déchet n'est possible que s'il existe une fiche d'indentification du dit déchet. D'autre part, tout déchet autorisé devra, avant mise en décharge avoir fait l'objet d'un certificat d'acceptation.

- déchets de deuxième catégorie :

Mâchefers, cendres et produits d'épuration refroidis, boues de stations d'épuration urbaines, matières à vidange, domestiques, contenus de bacs à graisses alimentaires, déchets industriels, artisanaux ou commerciaux spéciaux.

Ces déchets ne seront admis sur le site que s'ils ont été analysés et identifiés. Un certificat d'acceptation doit être délivré au producteur de déchet, qui précise le conditionnement requis.

N.B. : l'inspecteur des installations classées pourra faire procéder à des prélèvements de déchets en vue de contrôles. Les frais résultant de ces opérations sont à la charge de l'exploitant de la décharge.

### *Aménagements*

Avant le démarrage de l'extension, un talus d'au moins 2m de hauteur sera érigé en périphérie, dans la zone en exploitation où l'écoulement des eaux de ruissellement risquerait d'atteindre le courant de Lewarde. La partie du talus, visible de l'extérieur de l'exploitation sera mise en végétation afin d'en agrémenter l'aspect (rideau d'arbres...).

### *Exploitation*

Le brûlage de tout déchet à l'air libre est interdit ainsi que le chiffonnage et autres activités de récupération.

L'entrée de la décharge est interdite à toute personne non autorisée par l'exploitant.

L'exploitant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la prolifération des rats, insectes et oiseaux. En cas de dégagement d'odeurs, la zone émettrice doit être immédiatement traitée. La mise en place d'un système de drainage et d'élimination des gaz de fermentation doit être effectué par l'exploitant.

### *Projet de valorisation du gaz*

Un projet de création de serres horticoles est actuellement à l'étude ; ce projet vise à récupérer le gaz de la décharge pour chauffer les serres.

## C - La route nationale

Lewarde est traversé par une route nationale très fréquentée, qui constitue une nuisance pour ses habitants : coupure du village par un tracé rectiligne qui engendre une vitesse importante des véhicules.)

Il semble donc important de s'attacher dans le cadre de cette étude à réduire ces nuisances afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

## CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic historique et culturel a dégagé un certain nombre d'**éléments forts** qui pourront servir de base de réflexion aux propositions d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la commune de Lewarde.

Ainsi, les éléments suivants sont à valoriser au niveau historique et culturel :

- le site gallo-romain,
- l'Eglise et les châteaux,
- le Centre Historique Minier,
- la peinture et la littérature locales.

De plus, l'approche du milieu naturel, tant du point de vue géologique que de la végétation, a mis en évidence des potentialités développées dans les propositions d'amélioration du cadre de vie de la commune. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- **le grès** à valoriser dans les constructions futures (mobilier extérieur, murets de séparation, soubassements,...) ;
- **les plantes à bulbe** : la présence de la Scille à deux feuilles dans le Bois de Lewarde, la seule station du Nord-Pas de Calais, nous semble être une opportunité à prendre en compte, peut-être par l'organisation d'un marché printanier des plantes à bulbe. Cette manifestation serait le pendant de la Fête de la Châtaigne, qui se déroule à l'automne. Le marché printanier serait un événement supplémentaire pour attirer les visiteurs à Lewarde, occasion propice pour faire découvrir les potentialités et spécificités locales. De plus, cette manifestation pourrait être organisée en collaboration avec les futurs serristes horticoles qui viendront s'installer près de la Décharge dont ils utiliseront le gaz pour leur chauffage ;
- **les châtaigniers** : l'arbre principalement présent dans le Bois de Lewarde sera à privilégier lors des plantations futures qui seront préconisées sur la commune.

# BIBLIOGRAPHIE

- "Ecologie en Ostrevent"
- Arrêté d'autorisation N° A.89 - 59 AML/DC sur l'extension de la décharge de Lewarde sur la commune de Lewarde
- Documents d'archives fournis par M. BARALLE et M. GUENEZ
- Mémoires de la Société d'Agriculture - Sciences et arts - Centrale du département du Nord séant à Douai 1893/1894
- Documents d'archives du Musée de la Chartreuse de Douai
- Bulletin de la Société Botanique du Nord de la France N° 35 - 1982 : Les Forêts sur des sols sableux de l'Ostrevent, du Pévèle et du Cambrésis
- "Contes del' Rue Dech' Meulin" de Bernard BARALLE
- Flore Forestière Française - IDF

LES ASPECTS JURIDIQUES :  
LE P.O.S.

L'examen du Plan d'Occupation des Sols fait apparaître la présence d'une zone NA dans le centre de Lewarde au niveau de la rue du Moulin et de la friche du Château Bauck.

Des accès carrossables devraient, à notre avis, être réservés au niveau de :

- la rue du Moulin (existant),
- la friche intraurbaine face au point 4 (voir plan ci-après).

Il y a possibilité d'aménagement d'une supérette et d'un parking à l'entrée de la friche étant donné l'espace disponible. Au niveau de la friche intra-urbaine, une plaine de jeux sous forme de terrain d'aventure est envisageable comme proposition intermédiaire (cf. point B4 dans le dossier "schéma directeur et propositions d'aménagement").

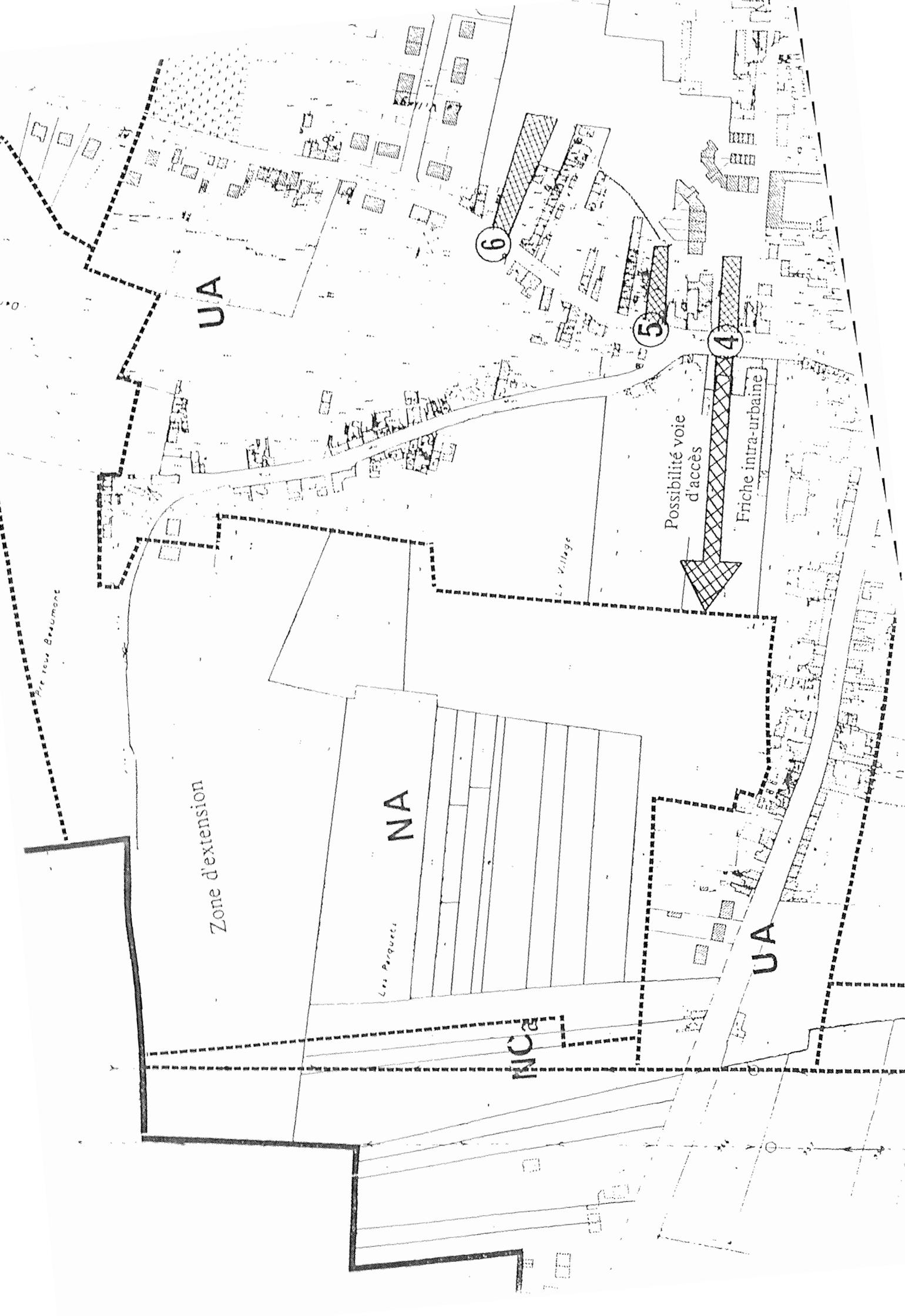
Dans le cadre d'une révision du P.O.S., la voie ferrée pourrait être mise en zone à préserver ND.

**Rappel de la classification du zonage d'un P.O.S. :**

NA : zones naturelles destinées à être urbanisées de façon organisée, groupée (lotissement)

ND : zones de site à risques et nuisances, zones à protéger de l'urbanisation : milieux naturels paysagers

UA : zones urbaines



UA

6

5

4

Possibilité voie d'accès

Friche intra-urbaine

Le Village

Zone d'extension

NA

Le Perquet

UA

NCa

Rue Jean Braumont

## CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic historique et culturel a dégagé un certain nombre d'**éléments forts** qui pourront servir de base de réflexion aux propositions d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la commune de Lewarde.

Ainsi, les éléments suivants sont à valoriser au niveau historique et culturel :

- le site gallo-romain,
- l'Eglise et les châteaux,
- le Centre Historique Minier,
- la peinture et la littérature locales.

De plus, l'approche du milieu naturel, tant du point de vue géologique que de la végétation, a mis en évidence des potentialités développées dans les propositions d'amélioration du cadre de vie de la commune. Il s'agit principalement des éléments suivants :

- **le grès** à valoriser dans les constructions futures (mobilier extérieur, murets de séparation, soubassements,...) ;
- **les plantes à bulbe** : la présence de la Scille à deux feuilles dans le Bois de Lewarde, la seule station du Nord-Pas de Calais, nous semble être une opportunité à prendre en compte, peut-être par l'organisation d'un marché printanier des plantes à bulbe. Cette manifestation serait le pendant de la Fête de la Châtaigne, qui se déroule à l'automne. Le marché printanier serait un événement supplémentaire pour attirer les visiteurs à Lewarde, occasion propice pour faire découvrir les potentialités et spécificités locales. De plus, cette manifestation pourrait être organisée en collaboration avec les futurs serristes horticoles qui viendront s'installer près de la Décharge dont ils utiliseront le gaz pour leur chauffage ;
- **les châtaigniers** : l'arbre principalement présent dans le Bois de Lewarde sera à privilégier lors des plantations futures qui seront préconisées sur la commune.

## BIBLIOGRAPHIE

- "Ecologie en Ostrevent"
- Arrêté d'autorisation N° A.89 - 59 AML/DC sur l'extension de la décharge de Lewarde sur la commune de Lewarde
- Documents d'archives fournis par M. BARALLE et M. GUENEZ
- Mémoires de la Société d'Agriculture - Sciences et arts - Centrale du département du Nord séant à Douai 1893/1894
- Documents d'archives du Musée de la Chartreuse de Douai
- Bulletin de la Société Botanique du Nord de la France N° 35 - 1982 : Les Forêts sur des sols sableux de l'Ostrevent, du Pévèle et du Cambrésis
- "Contes del' Rue Dech' Meulin" de Bernard BARALLE
- Flore Forestière Française - IDF